

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE
L'ARTISANAT ET DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES**



BURKINA FASO
Unité – Progrès- Justice

Tableau de Bord Statistique de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat 2022



Août 2023

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE
L'ARTISANAT ET DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**



BURKINA FASO
Unité – Progrès- Justice

Tableau de Bord Statistique 2022

Août 2023

Avant-propos



Le Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises s'est engagé dans la production et la diffusion des informations statistiques dans les domaines relevant de ses compétences.

Cela traduit la volonté du département à mettre à la disposition des acteurs, des outils à même de les orienter à la prise de décisions dans les différents secteurs de l'économie nationale.

La production régulière des données statistiques est aujourd'hui une nécessité parce qu'elle permet d'apprécier les résultats atteints dans la planification du développement et d'apporter des corrections sur les écarts.

Le tableau de bord statistique 2022 analyse l'évolution des principaux indicateurs dans les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'artisanat sur la période 2013-2022. Ainsi, j'invite l'ensemble des structures à poursuivre les efforts en matière de production statistique afin de relever les défis qui s'imposent à ces secteurs clés de l'économie au Burkina Faso.

Aussi, je les exhorte à faire sien ce document et à travailler pour l'amélioration continue de sa qualité.

J'exprime ma profonde reconnaissance et mes remerciements aux partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement dans la production des données statistiques ainsi qu'à l'ensemble des structures pour leurs contributions à l'élaboration et à la diffusion du présent document.

Tout en espérant que ce document réponde à vos attentes, j'ose espérer qu'il contribuera à améliorer la visibilité des actions de développement en matière d'industrie, de commerce et d'artisanat.

Le Ministre du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises


Serge Gnaniodem PODA
Officier de l'Ordre de l'Etalon



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
Contexte.....	12
1.MOYENS DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	14
1.1. Moyens humains.....	14
1.2. Moyens financiers	16
2.LESENTREPRISES	18
2.1. Les entreprises enregistrées aux CEFOR	18
2.2. Les sociétés d'Etat	Erreur ! Signet non défini.
3.L'ENVIRONNEMENTDESENTREPRISES.....	22
3.1. Quelques indicateurs économiques sur l'environnement des entreprises	22
3.2. Documents d'investissements	24
3.3. Documents de commerce	26
4.LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	28
5.NORMALISATION ET PROMOTION DE LA QUALITE.....	30
6.LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES	33
6.1. L'Indice de prix de production de l'industrie	33
7.COMMERCE.....	36
7.1. Le commerce extérieur.....	36
7.2.1 Principaux produits exportés	38
7.2.2 Principaux produits importés	41
7.2. Le commerce intérieur	44
7.2.1 Prix de détail de céréales sur quelques marchés.....	44
7.2.2 Prix de bétail sur quelques marchés.....	47
7.2.3 Prix des hydrocarbures	50
7.2.4 Indice harmonisé des prix à la consommation	52
7.2.5 Abattage et Transformation du bétail	54
8.L'ARTISANAT	56
Annexes	58
Glossaire des termes utilisés	58

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABNORM	: Agence Burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité
AE	: Autorisation d'exercer le commerce par les étrangers
AGETEER	: Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural
AGETIB	: Agence des travaux d'infrastructures du Burkina
APEX-Burkina	: Agence pour la promotion des exportations du Burkina
ASE	: Autorisation spéciale d'exportation
ASI	: Autorisation spéciale d'importation
BCEAO	: Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest
BUMIGEB	: Bureau des mines et de la géologie du Burkina
CARFO	: Caisse autonome de retraite des fonctionnaires
CCI-BF	: Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso
CEFORE	: Centre de formalités des entreprises
CEGECI	: Centre de gestion des cités
CGCE	: Classification par grandes catégories économiques
CIPRES	: Conférence Interafricaine de la prévoyance sociale
CNPI	: Centre national de la propriété industrielle
CNSS	: Caisse nationale de sécurité sociale
CO	: Certificat d'origine
CPC	: Carte professionnelle de commerçant
CTCI	: Classification type pour le commerce international
DAF	: Direction de l'administration et des finances
DGA	: Direction générale de l'artisanat
DGRCP	: Direction générale de la réglementation et du contrôle des prix
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGDI	: Direction générale du développement industriel
DGPE	: Direction générale de la promotion de l'entreprise
DGU-CI	: Direction des guichets uniques du commerce et de l'investissement
DPI	: Déclaration préalable d'importation
DRH	: Direction des ressources humaines

FCFA	: Franc des communautés financières d'Afrique
GIE	: Groupement d'intérêt économique
IDH	: Indice de développement humain
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
IPH	: Indice de pauvreté humaine
LNBT	: Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics
LONAB	: Loterie nationale burkinabè
MEBF	: Maison de l'entreprise du Burkina Faso
MDICAPME	: Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises
Na	: Non applicable
Nd	: Non disponible
Nda	: Non désigné ailleurs
OAPI	: Organisation africaine de la propriété intellectuelle
ONATEL-SA	: Office national des télécommunications-société anonyme
ONEA	: Office national de l'eau et de l'assainissement
PNUD	: Programme des nations unies pour le développement
RSE	: Répertoire statistique des entreprises
SA	: Société anonyme
SARL	: Société à responsabilité limitée
SCP	: Société civile professionnelle
SEM	: Société d'économie mixte
SEPB	: Société d'exploitation des phosphates du Burkina
SIAO	: Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SOGEO	: Société de gestion de l'abattoir frigorifique de Ouagadougou
SONABEL	: Société nationale d'électricité du Burkina
SONABHY	: Société nationale burkinabè des hydrocarbures
SONAGESS	: Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire
SONATUR	: Société nationale d'aménagement des terrains urbains
SOPAFER-B	: Société de gestion du patrimoine ferroviaire du Burkina
VAO	: Village artisanal de Ouagadougou

Liste des tableaux

Tableau 01 : Evolution du personnel du MDICAPME selon le sexe.....	15
Tableau 02 : Evolution des dotations budgétaires du MDICAPME (en milliards de FCFA)	17
Tableau 03 : Entreprises créées aux CEFORE par région.....	19
Tableau 04 : Indicateurs globaux des sociétés d'Etat (en milliards de F CFA)	21
Tableau 05 : Quelques indicateurs économiques	23
Tableau 06 : Répartition des documents d'investissements délivrés à Ouagadougou.....	25
Tableau 07 : Documents de commerce délivrés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso	27
Tableau 08 : Demandes de titres adressées à l'OAPI	29
Tableau 09 : Contrôles métrologiques effectués par type d'instruments de mesure	31
Tableau 10 : Contrôles de qualité effectués par type de produits.....	31
Tableau 11 : Analyses de qualité effectuées par type de produits	32
Tableau 12 : Evolution de l'indice trimestriel de prix de production de l'industrie par type d'industries	34
Tableau 13 : Evolution de l'indice trimestriel de prix de production de l'industrie par type d'industries (en glissement annuel)	35
Tableau 14 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de FCFA)	37
Tableau 15 : Evolution des principaux produits exportés selon la nomenclature CTCI (en milliards de F CFA)	39
Tableau 16 : Evolution des principaux produits exportés selon la nomenclature CTCI (en milliers de tonnes)	39
Tableau 17 : Evolution des exportations par continent (en milliards FCFA)	39
Tableau 18 : Evolution des principaux produits importés (en milliards FCFA).....	42
Tableau 19 : Evolution des importations des produits de grande consommation (en milliers de tonnes)	42
Tableau 20 : Evolution des importations par continent (en milliards FCFA).....	42
Tableau 21 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du sorgho blanc (en FCFA/kg) dans quelques villes	45
Tableau 22 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du mil (en FCFA/kg) dans quelques villes.....	45
Tableau 23 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du maïs blanc (en FCFA/kg) dans quelques villes	45
Tableau 24 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du riz importé 25% brisures (en FCFA/kg) dans quelques villes	45
Tableau 25 : Evolution des prix moyens annuels du Taurillon/ Génisse bon état (en milliers de FCFA/tête) dans quelques marchés.....	48
Tableau 26 : Evolution des prix moyens annuels du Taureau/bœuf bon état (en milliers de FCFA/tête).	48
Tableau 27 : Evolution des prix moyens annuels du Bélier mossi bon état (en milliers de FCFA/tête).....	48
Tableau 28 : Evolution des prix moyens annuels de la Chèvre mossi en bon état (en milliers de FCFA/tête)	48
Tableau 29 : Variation du prix de vente à la pompe du litre d'hydrocarbures à Ouagadougou en FCFA..	51
Tableau 30 : Variations moyennes annuelles de l'indice des prix à la consommation par fonction de 2016 à 2022	53
Tableau 31 : Evolution des abattages contrôlés par espèces (en carcasses) (en milliers).....	55
Tableau 32 : Evolution des ventes des produits artisanaux au VAO	57

Liste des graphiques

Graphique 01: Evolution du personnel du MDICAPME en 2022.....	15
Graphique 02: Répartition du personnel du MDICAPME en 2022 par tranche d'âge	15
Graphique 03 : Répartition du personnel du MDICAPME en 2022 selon la catégorie professionnelle	15
Graphique 04 : Répartition du personnel du MDICAPME en 2022 selon le genre	15
Graphique 05 : Evolution des dotations budgétaires du MDICAPME (en milliards de FCFA)	17
Graphique 06 : Structure du budget du MDICAPME (en %).	17
Graphique 07 : Evolution du taux d'exécution du budget du MDICAPME (en %).	17
Graphique 08 : Répartition des dotations budgétaires du MDICAPME en 2022 par programme en milliards de FCFA	17
Graphique 09 : Evolution du nombre d'entreprises créées aux CEFORE	19
Graphique 10 : Répartition des entreprises créées (en %) aux CEFORE selon la localité en 2022	19
Graphique 11: Répartition des entreprises enregistrées au CEFORE suivant les domaines d'activités en 2022.....	19
Graphique 12: Répartition des entreprises enregistrées au CEFORE selon le sexe du promoteur en 2022	19
Graphique 13 : Evolution du CA et de la VA des sociétés d'Etat (en milliards de FCFA)	21
Graphique 14 : Evolution de l'EBE et du résultat net des sociétés d'Etat (en milliards de FCFA).	21
Graphique 15 : Evolution de la masse salariale des sociétés d'Etat (en milliards de FCFA) ...	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 16 : Evolution de l'effectif des employés des sociétés d'Etat	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 17 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation	23
Graphique 18 : Evolution du volume des investissements directs étrangers (milliards de FCFA)	23
Graphique 19 : Evolution du crédit intérieur fourni au secteur privé rapporté au PIB (en %)	23
Graphique 20 : Evolution du classement Doing business du Burkina Faso rapporté au nombre de pays classé	23
Graphique 21 : Evolution des documents d'investissements délivrés à Ouagadougou	25
Graphique 22 : Répartition des documents d'investissement délivrés à Ouagadougou en 2022	25
Graphique 23 : Evolution du nombre d'autorisation d'implantations d'unités industrielles et des investissements prévisionnels.....	25
Graphique 24 : Evolution des constatations de démarrage des activités.....	25
Graphique 25 : Evolution des déclarations préalables d'importation	27
Graphique 26 : Evolution des autorisations spéciales pour le commerce extérieur	27
Graphique 27 : Evolution de la délivrance des C.P.C et des C.O	27
Graphique 28 : Répartition des documents de commerce délivrés en 2022.....	27
Graphique 29 : Evolution de l'ensemble des demandes de titres adressées à l'OAPI en 2022	29
Graphique 30 : Répartition de l'ensemble des demandes de titres auprès de l'OAPI en 2022	29
Graphique 31 : Répartition des opérations de contrôles réalisées par l'ABNORM en 2022	32
Graphique 32 : Répartition des contrôles métrologiques effectués en 2022.....	32
Graphique 33 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de F CFA)	37
Graphique 34 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de F CFA)	37
Graphique 35 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de F CFA).....	37
Graphique 36 : Evolution du taux de couverture de la balance commerciale (en %).....	37
Graphique 37 : Evolution des exportations par continent (en milliards FCFA).....	40
Graphique 38 : Evolution des exportations selon les principaux pays de destination des produits Burkinabè (en milliards FCFA)	40
Graphique 39 : Evolution des importations par continent (en milliards FCFA)	43
Graphique 40 : Evolution des importations selon les principaux pays de provenance des produits (en milliards FCFA).....	43
Graphique 41 : Evolution des prix du sorgho blanc (en FCFA/ kg) dans quelques villes.....	46

Graphique 42 : Evolution des prix du mil (en FCFA/ kg) dans quelques villes	46
Graphique 43 : Evolution des prix du maïs blanc (en FCFA/ kg) dans quelques villes	46
Graphique 44 : Evolution des prix du riz importé 25% brisures (en FCFA/ kg) dans quelques villes	46
Graphique 45 : Evolution des prix moyens annuels du Taurillon/ Génisse bon état (en milliers de FCFA tête)	49
Graphique 46 : Evolution des prix annuels du Taureau/bœuf bon état (en milliers de FCFA/tête)	49
Graphique 47 : Evolution des prix moyens annuels du Bélir mossi bon état (en milliers de FCFA/tête) ..	49
Graphique 48 : Evolution des prix moyens annuels de la Chèvre mossi en bon état (en milliers de FCFA/tête)	49
Graphique 49 : Evolution des prix de vente du super 91 dans quelques villes (en FCFA/litre)	51
Graphique 50 : Evolution du prix de vente du gasoil dans quelques villes (en FCFA/litre)	51
Graphique 51 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation	53
Graphique 52 : Evolution de l'indice des prix des produits alimentaires.....	53
Graphique 53 : Evolution de l'indice des prix du logement, eau, gaz, électricité	53
Graphique 54 : Evolution de l'indice des tarifs de l'enseignement.....	53
Graphique 55 : Evolution des ventes moyennes par jour à l'abattoir de Ouagadougou selon les espèces (têtes)	55
Graphique 56 : Evolution des ventes moyennes par jour à l'abattoir de Bobo-Dioulasso (en carcasses) .	55
Graphique 57 : Evolution par type de ventes des produits artisanaux au VAO	57
Graphique 58 : Répartition des ventes des produits artisanaux au VAO en 2022	57

RESUME

Le Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises (MDICAPME) compte 737 agents en 2022, soit une hausse de 1,4% par rapport à 2021. L'âge moyen du personnel est de 38 ans, les hommes représentent 77% et les femmes 23%. La structuration par catégorie professionnelle fait ressortir 42% de cadres supérieurs, 53% de cadres moyens et 5% d'agents d'appui.

La dotation budgétaire de 2022 est de 11,5 milliards de francs CFA, soit une baisse de 7,3% par rapport à 2021. Plus de la moitié du budget est allouée aux dépenses de transferts. Le taux d'exécution du budget est de 83,7%.

Le nombre d'entreprises créées au CEFOR s'élève à 17 545 en 2022, soit une hausse de 3,9% par rapport à 2021. Parmi ces entreprises, 46,3% exercent dans le commerce ; 47,4% dans les services ; 2,8% dans l'industrie et 3,5% dans l'artisanat.

En 2022, vingt-deux (22) entreprises publiques figurent dans le portefeuille de l'Etat dont trois (03) établissements publics de prévoyance sociale. Les sociétés d'Etat ont réalisé un chiffre d'affaires global de 1 694,5 milliards de F CFA en 2022, soit une augmentation de 26,8% par rapport à 2021. Leur contribution au budget de l'Etat s'élève à 519,6 milliards de F CFA en 2022 contre 316,5 milliards de F CFA en 2021.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont chuté de 90% pour s'établir 23,4 milliards de F CFA en 2022. Le crédit intérieur fourni au secteur privé représente 31,6% du PIB contre 32,6% précédemment. L'inflation est de 14,1% contre 3,9% en 2021. La pression fiscale s'accroît de 5,2% en 2022.

Au total 332 documents d'investissement ont été délivrés en 2022, soit une hausse de 11% par rapport à l'année précédente. Les autorisations d'implantation d'unités industrielles représentent 58,1% des titres délivrés. Concernant les documents de commerce, ils réalisent une légère baisse de 2% en passant de 72 834 titres délivrés en 2021 à 71 373 en 2022.

En 2022, 276 demandes de titre de propriété industrielle ont été enregistrés, soit une régression de 17,9% par rapport à 2021.

En 2022, 7 537 contrôles métrologiques ont été effectués, soit une hausse 5,1% par rapport à 2021. En matière de contrôles et d'analyses de qualité, 9 771 ont été effectués contre 10 472 l'année précédente, soit une baisse de 6,7%. De ces contrôles, il ressort que seuls 58,6% des distributeurs routiers sont conformes.

En 2022, la balance commerciale du Burkina Faso a un solde déficitaire de 680,1 de milliards de F CFA. En effet, les exportations s'élèvent à 2 841,9 milliards de F CFA et les importations de 3 522,0 milliards de F CFA. Globalement, les échanges avec le reste du monde ont augmenté de 17,4% par rapport à 2021. L'Europe demeure le principal partenaire aux échanges commerciaux avec le Burkina Faso aussi bien en exportations qu'en importations.

En matière de commerce intérieur, les prix moyens des principales céréales locales ont connu une flambée. Les prix moyens des espèces animales varient différemment d'une espèce à une autre et d'un marché à un autre. Les prix à la pompe des hydrocarbures liquides augment alors que ceux du gaz butane restent stables par rapport à 2021.

S'agissant de l'artisanat, le chiffre d'affaires du village artisanal de Ouagadougou est de 245,2 millions de F CFA , soit une hausse de 50,2% par rapport à 2021.

Contexte

L'activité économique en 2022 s'est déroulée dans un contexte international marqué par la crise russo-ukrainienne, les tensions géostratégiques et le durcissement des conditions financières mondiales.

En Afrique, la croissance ralentit à 4,1% en 2022 contre 6,9% en 2021, en raison de la persistance des effets négatifs de la pandémie de la COVID-19 et ceux du conflit russo-ukrainien. La consommation privée et l'investissement restent les principaux leviers de la croissance du côté de la demande. La croissance du côté de l'offre est stimulée par le secteur des services, tirant profit notamment du dynamisme des secteurs minier et pétrolier dans un contexte d'envolée des prix des cours mondiaux. En Afrique subsaharienne, l'activité économique enregistre un ralentissement en 2022 avec un taux de 3,6% après 4,7% un an plus tôt. Ce fléchissement est la résultante du ralentissement de l'économie mondiale, du resserrement des conditions financières dans le monde et d'une hausse spectaculaire de l'inflation en dépit des chocs internes que connaît la région (contexte sociopolitique, crise alimentaire, défis sécuritaires, etc.).

Dans l'UEMOA, Selon les dernières estimations, l'activité économique reste dynamique en dépit d'un léger ralentissement en 2022 avec un taux de croissance prévu à 5,6% après 6,1% un an plus tôt. Ce dynamisme, selon les estimations est porté par la progression du secteur secondaire et les performances du secteur tertiaire avec une pluviométrie favorable et une bonne campagne agricole attendue. Le dynamisme de l'activité économique dans l'Union reste entouré de risques essentiellement baissiers, en liaison avec les incertitudes sur la conjoncture internationale, une détérioration du climat sécuritaire dans la région, ainsi que de mauvaises conditions météorologiques.

Le niveau général des prix à la consommation dans l'Union s'est accentué de 3,9 points de pourcentage pour ressortir à 7,4% en 2022. Le maintien des tensions inflationnistes en 2022 est essentiellement expliqué par les répercussions des niveaux élevés des cours mondiaux des produits pétroliers et alimentaires. En outre, l'impact de la période de soudure dans les pays sahéliens et les contraintes d'offre liées à l'aggravation des crises sécuritaires dans la région ont contribué à entretenir les tensions inflationnistes dans la région.

Au plan national, l'activité économique a été marquée par l'insécurité entraînant un déplacement interne massif de populations, des changements institutionnels et des tensions inflationnistes concernant notamment les produits de grande consommation. La campagne agro-pastorale, quant à elle, a été globalement favorable en dépit des attaques parasitaires.

Dans ce contexte, l'activité économique a enregistré une décélération de son rythme de croissance en 2022 en revenant à une croissance de 3,0% après 6,5% une année plus tôt. La croissance économique, bien qu'en décélération en 2022, a été portée par les

secteurs primaire (+8,7%) et tertiaire (+6,6%), le secteur secondaire ayant connu une baisse de 6,1% après une hausse de 8,3% en 2021.

En matière d'inflation, la hausse des prix entamée depuis le dernier trimestre de l'année 2020 s'est poursuivie en 2021 et en 2022. Comparée à l'année 2021, l'inflation annuelle moyenne est ressortie à 14,1% en 2022, après une hausse de 3,9% en 2021. Cette tension inflationniste est imputable principalement au renchérissement des prix des produits alimentaires (+23,4%), notamment des légumes frais, des viandes, des fruits et noix cultivés, des tubercules, des céréales. Les produits locaux connaissent globalement une hausse de 17,8% à fin décembre 2022. En moyenne annuelle, les produits frais haussent fortement à fin décembre 2022 (+33,1%). Ces tensions sur les prix sont à mettre en lien avec la mauvaise campagne agricole 2021/2022 (les céréales ont connu une baisse en quantité de 8%). De même la situation sécuritaire a entraîné le délaissement des terres culturales ainsi que les zones d'élevage et perturbé aussi la chaîne de distribution des produits du fait de l'inaccessibilité des zones à fort défis sécuritaires.

Au niveau des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2022, s'est soldée par un besoin de financement de 1 078,6 milliards de FCFA, en détérioration de 437,5 milliards de FCFA sur un an (soit 8,6% du PIB contre 5,9% du PIB en 2021). En effet, les recettes ont été mobilisées à hauteur de 2 505,7 milliards de FCFA en 2022 contre 2 189,0 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 14,5%. Quant aux dépenses, elles se sont chiffrées à 3 584,2 milliards de FCFA en 2022, en hausse de 23,6% par rapport à 2021.

De ses échanges avec le reste du monde, et contrairement aux deux dernières années, la balance commerciale du Burkina Faso en 2022 présente un solde déficitaire de 680,1 milliards de Francs CFA.

1. LES MOYENS DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

1.1. Moyens humains

Points saillants :

- 30% du personnel a un âge compris entre 30 et 34 ans ;
- Plus de 75,0% du personnel exerce dans la région du Centre.

Commentaires :

L'effectif du personnel du département s'élève à 737 agents en 2022, en hausse de 1,4% par rapport à 2021 contre 1,1% précédemment. Le personnel est à prédominance masculine (77%). La tranche d'âge dominante est celle de 30 à 34 ans et représente 30,0% de l'effectif total. L'âge moyen est de 38 ans en 2022.

Le personnel de la tranche d'âge comprise entre 20 et 44 ans représente 82,6% témoignant ainsi de la forte jeunesse du personnel du département. Le personnel est constitué de 42% de cadres supérieurs et 53% de cadres moyens. Les 75% de l'effectif du ministère exercent dans la région du Centre, ce qui traduit une forte concentration au niveau central. Cette structuration est semblable à celle de 2021. Au cours des dix dernières années, l'effectif du personnel a évolué en dents de scie jusqu'en 2017 ; elle y enregistre depuis une tendance haussière. Entre 2013 et 2022, l'effectif du personnel a augmenté de 78%. Le taux de croissance moyen annuel sur la période est 5,8%.

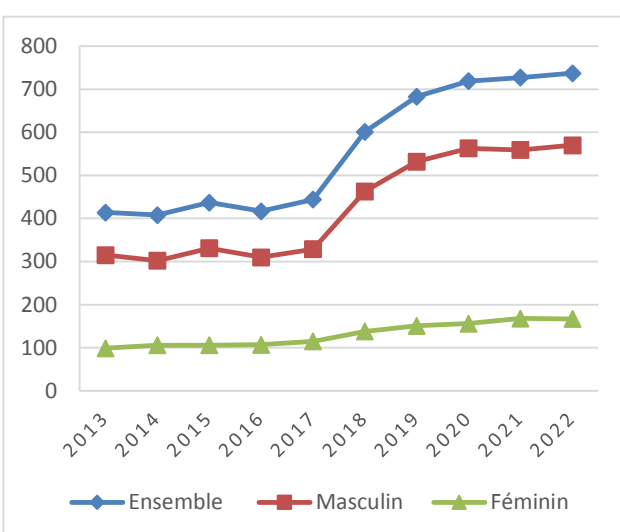
Source : Direction des ressources humaines

Les cadres supérieurs sont constitués des agents de catégorie A et P et assimilés tandis que les cadres moyens regroupent les agents de catégorie B et C et assimilés. Le personnel d'appui regroupe les chauffeurs, les agents de liaison et les gardiens.

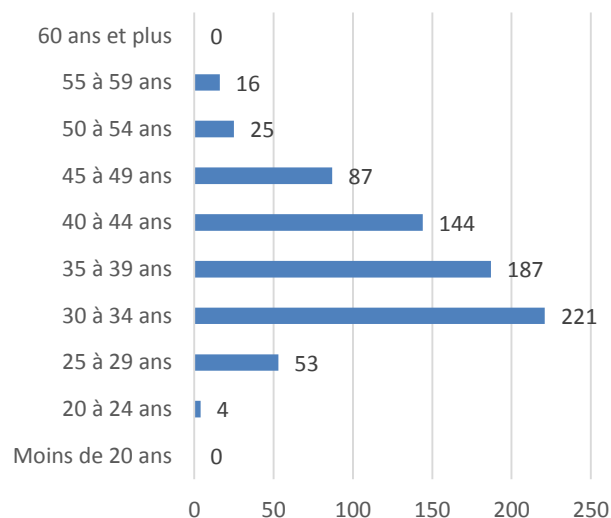
Tableau 01 : Evolution du personnel du MDICAPME selon le sexe

	Effectif en 2022	Variation/ 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Homme	570	2,0	81,0
Femme	167	-0,6	68,7
Ensemble	737	1,4	78,0

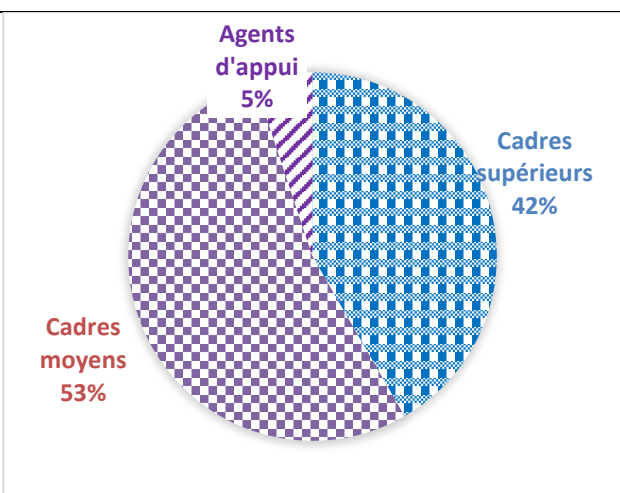
Graphique 01 : Evolution du personnel du MDICAPME en 2022



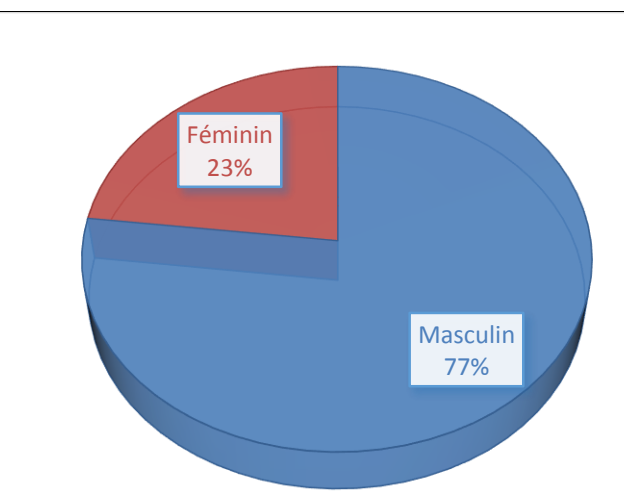
Graphique 02 : Répartition du personnel du MDICAPME en 2022 par tranche d'âge



Graphique 03 : Répartition du personnel du MDICAPME en 2022 selon la catégorie professionnelle



Graphique 04 : Répartition du personnel du MDICAPME en 2022 selon le genre



1.2. Moyens financiers

Points saillants :

- Baisse de 7,3% du budget alloué au MDICAPME ;
- 56,5% du budget alloué aux dépenses de transferts courants.

Commentaires :

Le budget du ministère se chiffre à 11,5 milliards de F CFA en 2022, il enregistre une baisse de 7,3% par rapport à l'année 2021. Cette baisse est consécutive à la réduction de 16,7% de la dotation du fonctionnement et de 42,4% de celle des investissements.

La dotation budgétaire du département représente 0,4% du budget de l'Etat en 2022 comme l'année précédente. Elle demeure inférieure à 1% sur la décade 2013-2022.

Tout comme en 2021, le budget 2022 consacre plus de la moitié (56,5%) des ressources aux dépenses de transferts courants. La dotation de fonctionnement enregistre une baisse (16,7%) limitant ainsi les actions du département sur le terrain notamment en matière de promotion du secteur privé et de surveillance du marché. A cela s'ajoute une faible dotation en carburant aux structures indispensables à leur bon fonctionnement. Cette dotation représente 0,4% du budget total.

La répartition des ressources par programme budgétaire donne 50% au programme « industrie », 15% au programme « commerce », 14% au programme « artisanat », 11% au programme « secteur privé et 10% au programme « pilotage et soutien ».

Le taux d'exécution du budget s'élève à 99,9% au cours de l'année 2022.

Sur la période 2013-2022, le budget alloué au département a une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 6,2%.

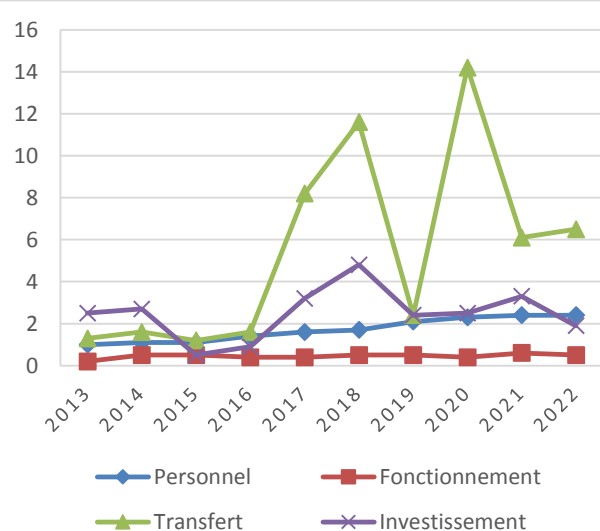
Source : Direction de la gestion des finances

Le budget programme est entré en vigueur en 2017. A partir de 2016, le budget du MDICAPME inclut les financements extérieurs.

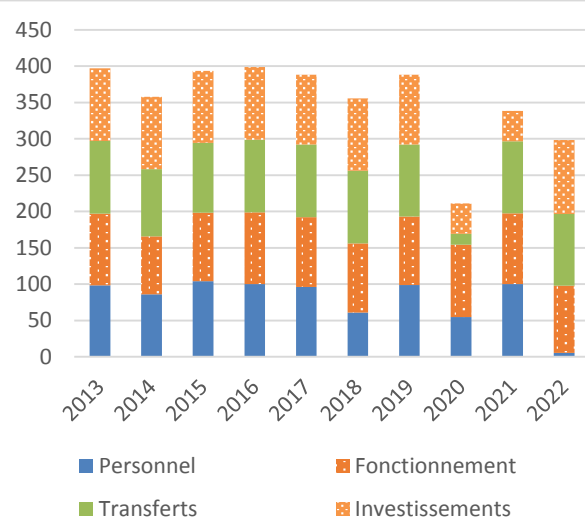
Tableau 02 : Evolution des dotations budgétaires du MDICAPME (en milliards de FCFA)

	Budget 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Total Budget MDICAPME	11,5	-7,3	117,0
Personnel	2,4	0,0	140,0
Fonctionnement	0,5	-16,7	150,0
Transferts courants	6,5	6,6	400,0
Investissement	1,9	-42,4	-24,0
Total budget Etat	2 919,0	3,0	53,3

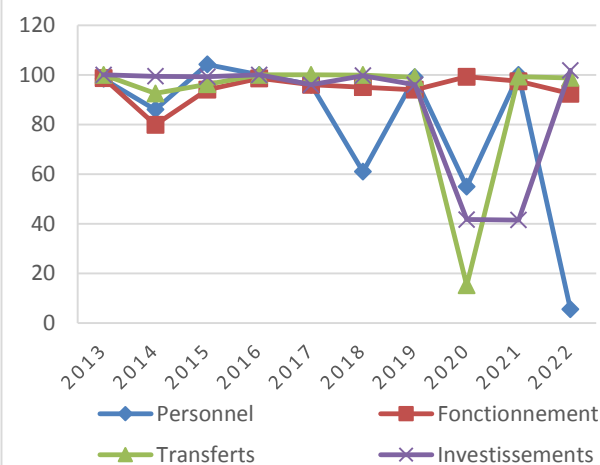
Graphique 05 : Evolution des dotations budgétaires du MDICAPME (en milliards de FCFA)



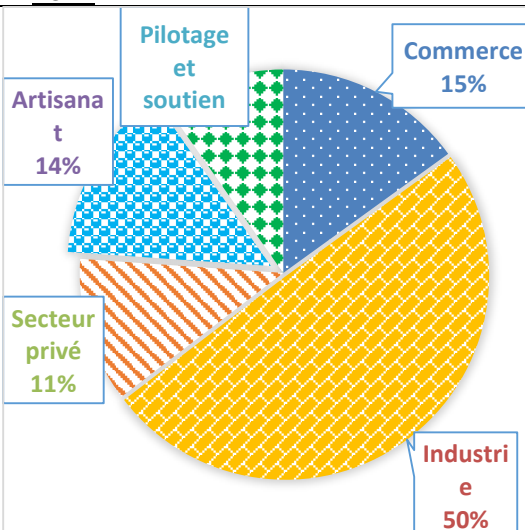
Graphique 06 : Structure du budget du MDICAPME (en %)



Graphique 07 : Evolution du taux d'exécution du budget du MDICAPME (en %)



Graphique 08 : Répartition des dotations budgétaires du MDICAPME en 2022 par programme en milliards de FCFA



2. LES ENTREPRISES

2.1. Les entreprises enregistrées aux CEFORE

Points saillants :

- 73,5% des entreprises sont enregistrées au CEFORE de Ouagadougou ;
- Baisse de 53,8% des entreprises enregistrées au CEFORE de Dori ;
- 93,7% des entreprises enregistrées exercent dans le commerce et les services.

Commentaires :

En 2022, 17 545 nouvelles entreprises ont été enregistrées aux CEFORE. Cet effectif est en hausse de 3,9% comparativement à l'année précédente. Seuls les centres de Dédougou (24,1%), Kaya (8,7%), de Ouagadougou (6,6%), de Bobo-Dioulasso (8,6%) et de Manga (9,5%) enregistrent des hausses par rapport à 2021. Quant aux autres centres, ils enregistrent tous des baisses. Les plus fortes baisses sont enregistrées à Dori (53,8%) et à Ziniaré (51,6%).

Le centre de Ouagadougou connaît à lui seul 73,5% des enregistrements de nouvelles entreprises en 2022 contre 72% en 2021. Il est suivi de celui de Bobo-Dioulasso avec un taux de 11% contre 10% en 2021. Parmi les enregistrements, 46,3% des entreprises créées exercent dans le domaine du commerce, 47,4% dans les services, 2,8% dans l'industrie et 3,5% dans l'artisanat. L'aversion pour le risque, le faible niveau d'investissement et la facilité d'installation expliquent l'attrait des promoteurs vers le commerce et les services au détriment des autres secteurs. Les promoteurs sont constitués à 78% d'hommes et 22% de femmes.

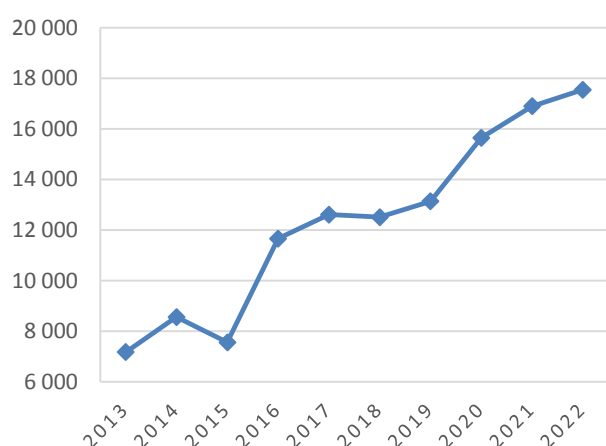
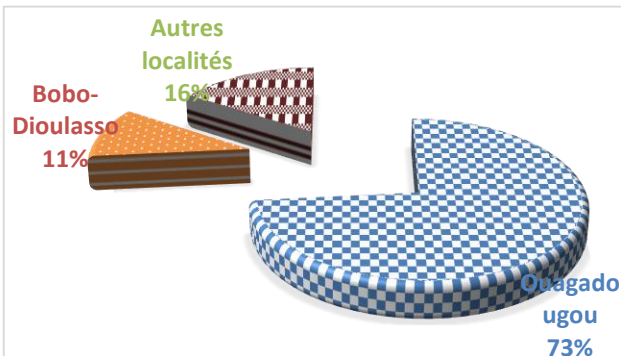
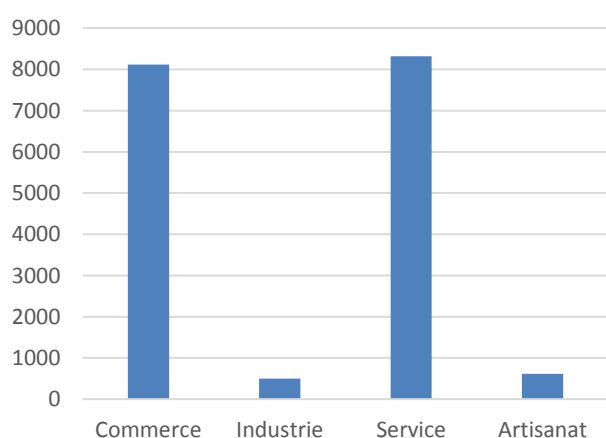
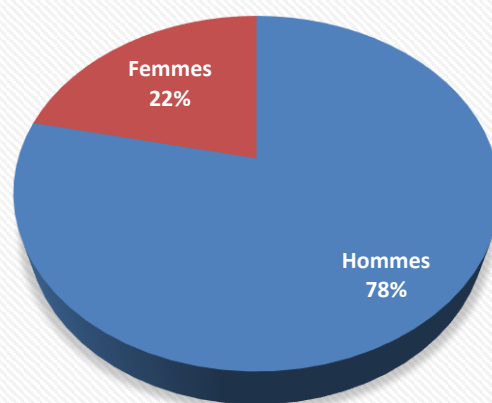
Sur la décennie 2013-2022, les créations d'entreprises dans les CEFORE ont une tendance à la hausse ; les effectifs y ont été multipliés par deux. La facilitation des procédures, la baisse du capital lié à la création, la décentralisation des centres et les avantages liés à la création expliquent l'engouement des acteurs de l'économie à la formalisation des entreprises. Le taux d'accroissement moyen annuel sur la période est de 11,5%.

Source : Centre de formalités des entreprises

Les CEFORE sont implantés dans les 13 chefs-lieux de région et à Koupéla.

Tableau 03 : Entreprises créées aux CEFORE par région

	Effectif en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Dédougou	401	24,1	301,0
Ouagadougou	12 895	6,6	143,6
Tenkodogo	250	-10,1	28,2
Kaya	313	8,7	126,8
Koudougou	417	-5,0	113,8
Fada N'Gourma	156	-19,2	44,4
Bobo-Dioulasso	1862	8,6	154,4
Ouahigouya	438	-8,6	86,4
Dori	86	-53,8	-4,4
Gaoua	129	-14,6	37,2
Banfora	269	-19,2	
Koupèla	116	-11,5	
Ziniaré	75	-51,6	
Manga	138	9,5	
Ensemble	17 545	3,9	144,4

Graphique 09 : Evolution du nombre d'entreprises créées aux CEFORE**Graphique 10 : Répartition des entreprises créées (en %) aux CEFORE selon la localité en 2022****Graphique 11 : Répartition des entreprises enregistrées au CEFORE suivant les domaines d'activités en 2022****Graphique 12 : Répartition des entreprises enregistrées au CEFORE selon le sexe du promoteur en 2022**

2.2. Les entreprises publiques

Points saillants :

- Accroissement de 26,8% du chiffre d'affaires des sociétés d'Etat ;
- Hausse 147,6 milliards de F CFA à la contribution au budget de l'Etat.

Commentaires :

En 2022, dans le portefeuille de l'Etat Burkinabè, figurent 19 sociétés d'Etat. Elles ont mené leurs activités dans un contexte national marqué par l'insécurité et un ralentissement de la croissance économique mondiale qui a été de 3,4% en 2022 contre 6,2% en 2021 due aux répercussions de la crise russo-ukrainienne et la résurgence de la pandémie de COVID-19 en Chine. Les sociétés d'Etat ont enregistré au titre de l'exercice 2022, un chiffre d'affaires de 1 694,5 milliards FCFA contre 1 336,8 milliards FCFA en 2021 et 1 377,6 milliards F CFA en 2020, soit une hausse de 26,8% entre 2021 et 2022. Cette performance est principalement soutenue par la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY), la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) et la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) dont les chiffres d'affaires ont augmenté respectivement de 335,6 milliards FCFA, de 15,3 milliards FCFA et de 6,9 milliards F CFA entre 2021 et 2022

Toutefois, l'AGETEER, le LNBTP, la SOGEMAB et la SONAGESS enregistrent une baisse de leurs chiffres d'affaires cumulés de 1,8 milliard F CFA entre 2021 et 2022.

La Valeur Ajoutée (VA) globale qui mesure la contribution des sociétés d'Etat à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) est de 238,5 milliards F CFA en 2022, soit une légère baisse de 245 millions F CFA en valeur absolue par rapport à l'année précédente. Le Résultat Net (RN) global des dix-neuf (19) sociétés d'Etat est de 76,7 milliards FCFA en 2022 contre 78,1 milliards F CFA en 2021, soit une baisse de 1,4 milliard F CFA en valeur absolue et de 1,8% en valeur relative.

L'effectif total du personnel des Sociétés d'Etat s'élève à 6 921 agents en 2022 contre 7 145 agents en 2021, soit une baisse de l'effectif total de 224 agents. Cela s'explique par la diminution de l'effectif de la SONABEL, de l'ONEA et de LA POSTE BF respectivement de 137 agents, de 59 agents et de 28 agents entre 2021 et 2022. Contrairement à la baisse des effectifs, la masse salariale a augmenté de 2,4% par rapport à 2021 et s'établit à 68,6 milliards de F CFA.

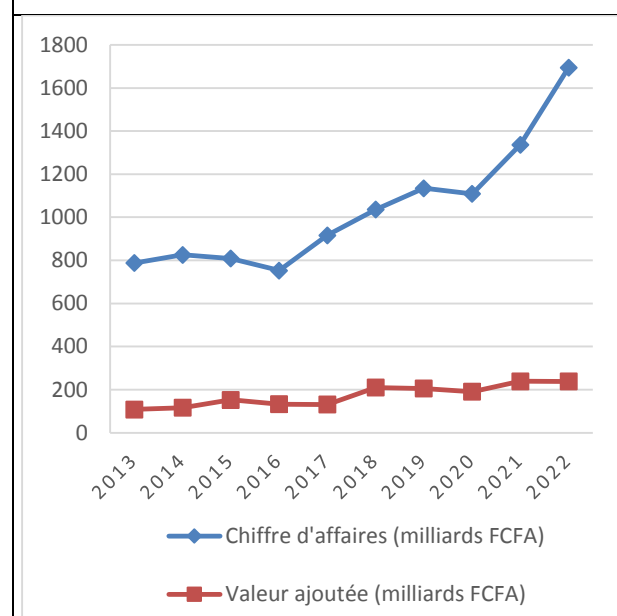
La contribution directe au budget de l'Etat des sociétés d'Etat présentant leurs comptes à la 31ème session de l'AG-SE est passée de 372,0 milliards FCFA en 2021 à 519,6 milliards FCFA en 2022, soit une hausse en valeur absolue de 147,6 milliards F CFA et en valeur relative de 39,7%.

<u>Source :</u> Direction générale de la promotion de l'entreprise
--

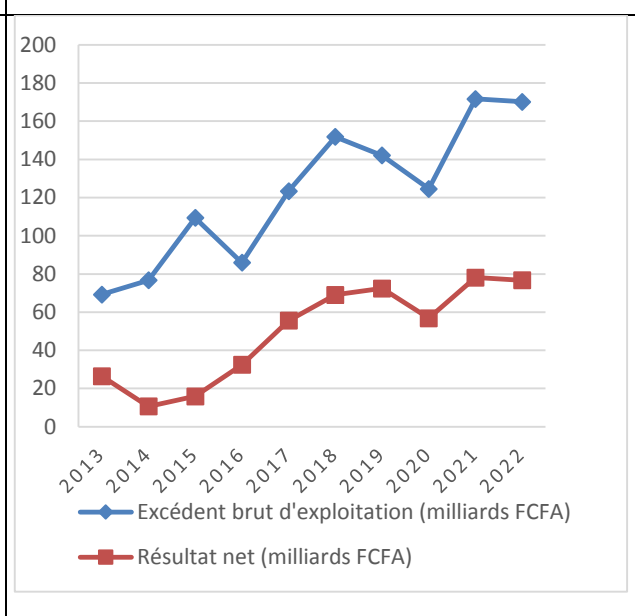
Tableau 04 : Indicateurs globaux des sociétés d'Etat (en milliards de F CFA)

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Chiffre d'affaires	1 694,5	26,8	115,1
Valeur ajoutée	238,5	-0,1	120,6
Excédent brut d'exploitation	170,2	-0,9	146,0
Bénéfices	76,7	-1,8	189,4
Masse salariale	68,6	2,4	91,1
Effectif (en nombre)	6921	-3,1	32,4

Graphique 13 : Evolution du CA et de la VA des sociétés d'Etat (en milliards de FCFA)



Graphique 14 : Evolution de l'EBE et du résultat net des sociétés d'Etat (en milliards de FCFA)



3. L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

3.1. Quelques indicateurs économiques sur l'environnement des entreprises

Points saillants :

- Hausse de 14,1% du niveau général des prix ;
- Augmentation de 5,2% de la pression fiscale.

Commentaires :

L'année 2022 connaît une hausse du niveau général des prix de 14,1% par rapport à 2021. Cette hausse est consécutive à la persistance du contexte économique mondial difficile marqué par la crise Russo-Ukrainienne¹ ayant entraîné des perturbations des chaînes d'approvisionnement en produits importés notamment le blé, les engrais. Ce niveau d'indice est de loin supérieur à la norme communautaire au sein de l'UEMOA, soit un maximum de 3% et figure parmi les taux les plus élevés². Sur les dix dernières années, l'indice des prix à la consommation a une tendance haussière.

Le volume des investissements directs étrangers nets a régressé de 90% par rapport à 2021 et se stabilise à 23,4 milliards de F CFA en 2022. Cette baisse est la conséquence directe de la crise sécuritaire que traverse le pays qui a entraîné des perturbations d'activités voire des cessions de certaines sociétés minières³.

Le crédit intérieur fourni au secteur privé quant à lui, atteint 31,6% du PIB en 2022, en baisse de 0,4% par rapport à l'année précédente. Il enregistre par ailleurs, une tendance haussière sur les dix dernières années. La pression fiscale est de 16,3% en 2022, quand bien même elle est en hausse de 5,2% par rapport à 2021, elle demeure toujours inférieure à la norme communautaire qui est de 20% minimum.

Le classement Doing Business du Burkina demeure constant en 2020 (151^e sur 190 pays classés) comme précédemment en ce qui concerne la facilité de faire des affaires.

Source : DGEP/BCEAO/INSD/ Rapport sur le système de suivi des performances du secteur privé.

Le classement Doing business mesure l'aspect de l'environnement réglementaire des entreprises. Il est réalisé par la banque mondiale à partir des données recueillies des pays et relatives à la facilité d'y faire des affaires. Le classement est suspendu depuis 2020 et devrait reprendre.

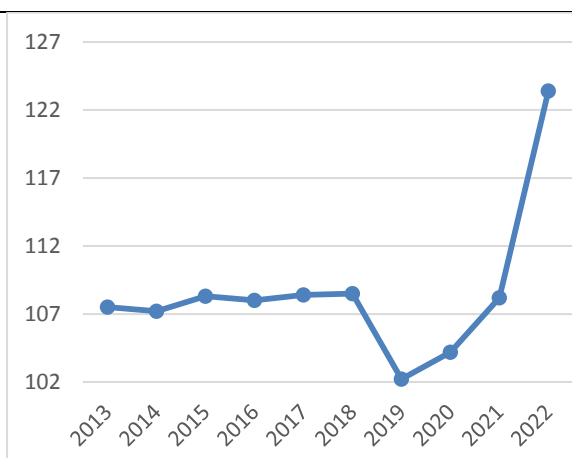
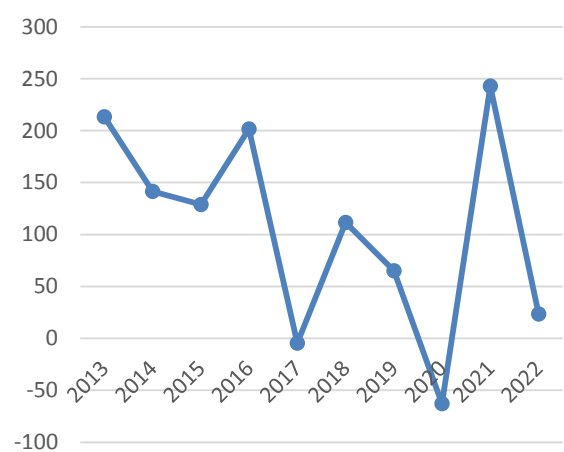
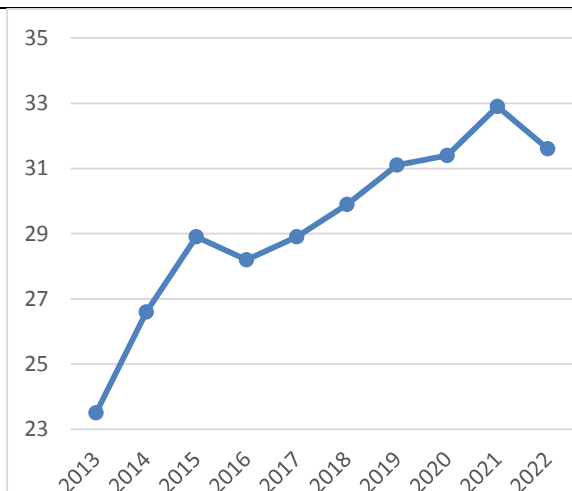
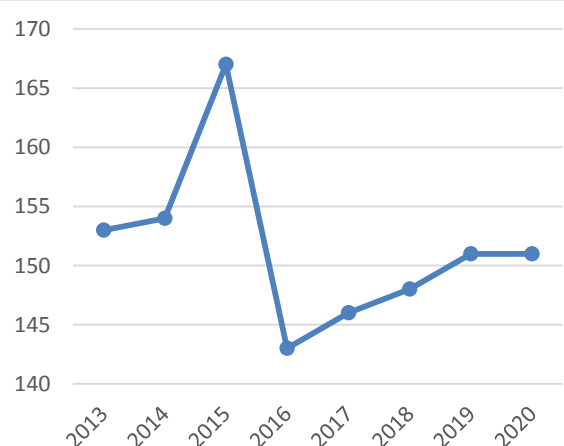
¹ La guerre Russo-Ukrainienne a débuté en février 2022.

² Niger (4,2%), Côte d'Ivoire (5,2%), Guinée-Bissau (7,9%), Togo (8%), Sénégal (9,7%), Mali (10%).

³ Quelques mines en arrêt (Taparko, Youga, Kalsaka, Perkoa, Ouaré, Batié, Samtenga)

Tableau 05 : Quelques indicateurs économiques

	Valeurs en 2022	Variation / 2021(%)	Variation / 2013 (%)
Indice harmonisé des prix à la consommation	123,4	14,1	14,8
Volume des investissements directs étrangers (en milliards de FCFA)	23,4	-90,4	-89,0
Crédit intérieur fourni au secteur privé (% PIB)	31,6	-4,0	34,5
Taux de ponction fiscale (%)	16,3	5,2	14,8

Graphique 17 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation**Graphique 18 : Evolution du volume des investissements directs étrangers (milliards de FCFA)****Graphique 19 : Evolution du crédit intérieur fourni au secteur privé rapporté au PIB (en %)****Graphique 20 : Evolution du classement Doing business du Burkina Faso rapporté au nombre de pays classé**

3.2. Documents d'investissements

Points saillants :

- Hausse de 11% du nombre de documents d'investissement délivrés ;
- Augmentation de 218,8% du volume des investissements des constatations de démarrage des entreprises agréées au code des investissements.

Commentaires :

Au total, 332 documents d'investissement ont été délivrés en 2022. Ce nombre est en hausse de 11% par rapport à 2021, essentiellement dû à une hausse significative des agréments en qualité de distributeur de produits pétroliers et dérivés (35,3%) et des autorisations d'implantation d'unités industrielles (10,9%). Les titres délivrés sont constitués à 58,1% d'autorisations d'implantation d'unités industrielles et 23,2% d'agréments au code des investissements contre respectivement 58,2 % et 25,4% en 2021.

Le montant prévisionnel des investissements de l'ensemble des unités au titre des autorisations d'implantation d'unités industrielles est de 148,7 milliards de F CFA en 2022. Ce montant est en baisse de 29,1% par rapport à 2021. Aussi, le volume des investissements des constatations de démarrage des activités des entreprises agréées au code des investissements s'établit à 74,6 milliards de F CFA en 2022, en hausse de 218,8% par rapport à 2021.

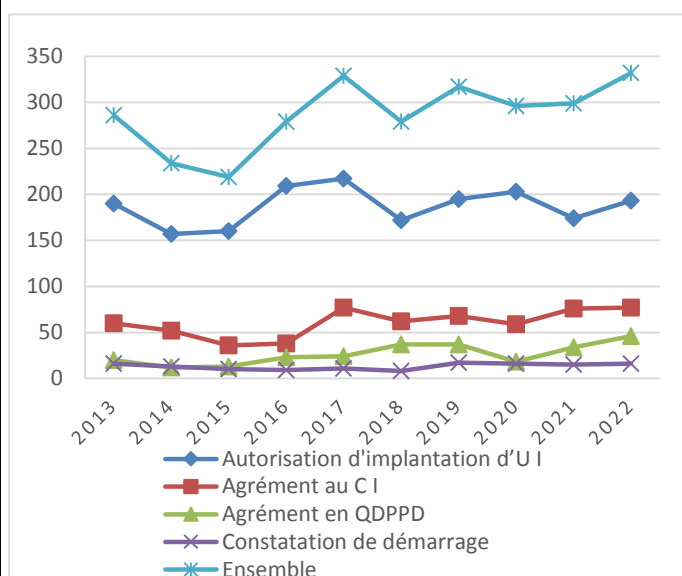
Sur les dix dernières années, le nombre de titres d'investissement présente une tendance à la hausse ; ce qui dénote de l'attractivité du code des investissements et d'une amélioration du climat des affaires.

<u>Source</u> : Guichet unique du commerce et de l'investissement
--

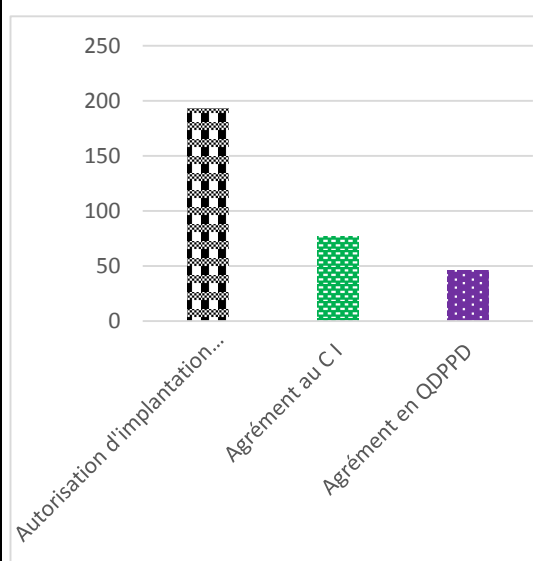
Tableau 06 : Répartition des documents d'investissements délivrés à Ouagadougou

	Valeurs en 2022	Variation / 2021 (%)	2013 (%)
Autorisation d'implantation d'unités industrielles	193	10,9	1,6
Agrément au code des investissements	77	1,3	28,3
Agrément en qualité de distributeur de produits pétroliers et dérivés	46	35,3	130,0
Constatation de démarrage des activités des entreprises agréées au code des investissements	16	6,7	0,0
Ensemble	332	11,0	16,1

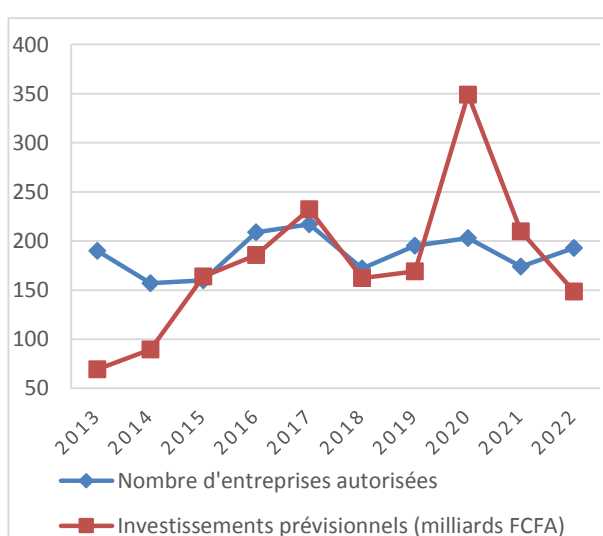
Graphique 21 : Evolution des documents d'investissements délivrés à Ouagadougou



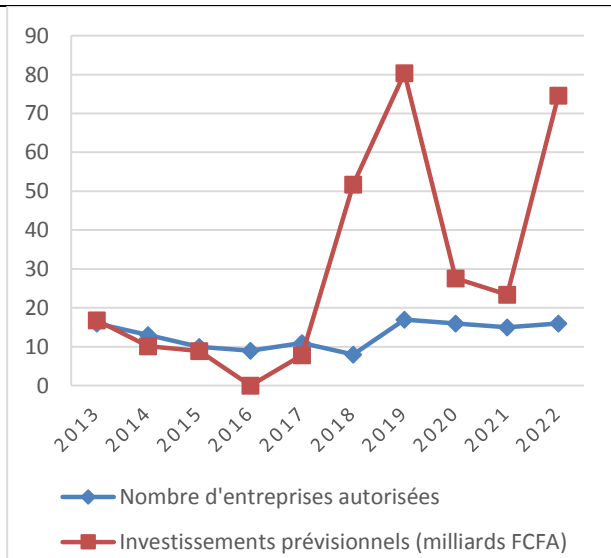
Graphique 22 : Répartition des documents d'investissement délivrés à Ouagadougou en 2022



Graphique 23 : Evolution du nombre d'autorisation d'implantations d'unités industrielles et des investissements prévisionnels



Graphique 24 : Evolution des constatations de démarrage des activités



3.3. Documents de commerce

Points saillants :

- Baisse de 2% du nombre de documents de commerce délivrés ;
- Augmentation de 28,9% des Autorisations Spéciales d'Importer.

Commentaires :

La délivrance des titres de commerce a connu un léger ralentissement au cours de l'année 2022. En effet, on a dénombré 71 373 documents de commerce délivrés contre 72 834 en 2021, soit une baisse de 2%. Ce fléchissement résulte de la baisse du nombre de Déclarations Préalables d'Importation de 5,1%. Cela s'explique par la suspension de la levée des Déclarations Préalables d'Importations (DPI) partielles avec les Autorisations Spéciales d'Importations (ASI) global de certains produits comme le riz, la pomme de terre et les oignons. Aussi, les Autorisations Spéciales d'Exporter (ASE) voient leur nombre diminuer de 21,1% en 2022 comparativement à 2021 en raison des mesures de restriction des exportations de céréales adoptées en vue de faire face à la baisse de la production céréalière⁴. Des baisses sont aussi observées au niveau du nombre de cartes professionnelles de commerçants et celui de certificats d'origine délivrés respectivement de 0,5% et 32,5% entre 2021 et 2022. L'instabilité politique combinée à l'insécurité que connaît le pays expliquent cette situation.

Afin d'assurer la disponibilité des produits sur le marché et faire face aux besoins, les autorisations spéciales d'importer voient leur nombre s'accroître de 28,9% comparativement à 2021. Par ailleurs, les autorisations d'exercer le commerce par les étrangers et les Attestations d'Activité sont en hausse sur la même période soient respectivement 69,9% et 116,3%. Ce regain de l'activité commerciale traduit l'amélioration du climat des affaires suite aux différentes réformes mises en œuvre pour attirer les investisseurs étrangers notamment l'adoption d'un nouveau code d'investissement plus attractif.

Les déclarations préalables d'importation occupent la première place dans le classement des titres de commerce délivrés en 2022. Elles représentent 74,9%, suivies des cartes professionnelles de commerçants 12,3% et des autorisations spéciales d'importer (ASI) 7,6% contre respectivement 77,4%, 12,1% et 7,6% en 2021.

Entre 2013 et 2022, le nombre total de documents de commerce délivrés a augmenté de 82,3% et témoigne de l'intégration progressive du Burkina Faso au commerce mondial. Le taux de croissance annuel moyen est de 6,0%.

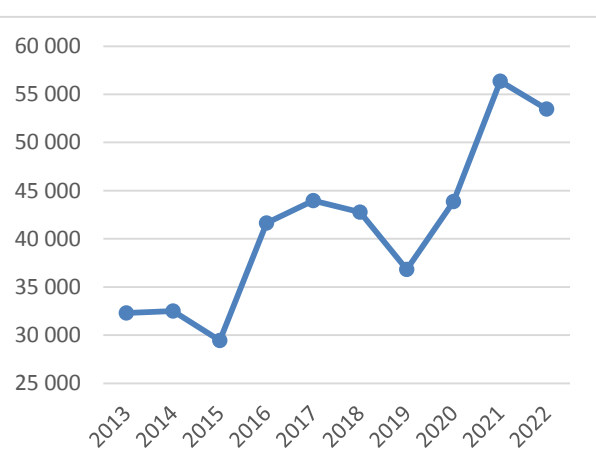
<u>Source</u> : Guichet unique du commerce et de l'investissement
--

⁴Communiqué N° 021-0014/MICA/SG/DGU-CU du 07 juillet 2021.

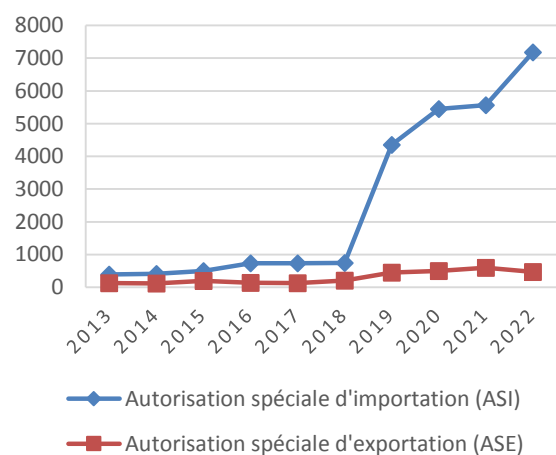
Tableau 07 : Documents de commerce délivrés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso

	Valeurs 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Déclarations préalables d'importation (DPI)	53 467	-5,1	65,5
Autorisation spéciale d'importer (ASI)	7176	28,9	1 712,1
Autorisation spéciale d'exporter (ASE)	474	-21,1	259,1
Autorisation d'exercer le commerce par les étrangers (AE)	588	69,9	68,0
Cartes professionnelles des commerçants (CPC)	8 768	-0,5	110,3
Certificats d'origine (CO)	727	-32,5	-54,4
Attestation d'activité (AA)	173	116,3	-17,2
Ensemble	71 373	-2,0	82,3

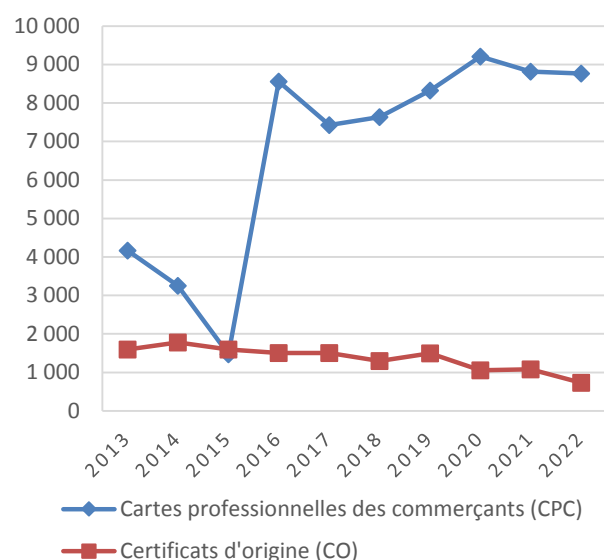
Graphique 25 : Evolution des déclarations préalables d'importation



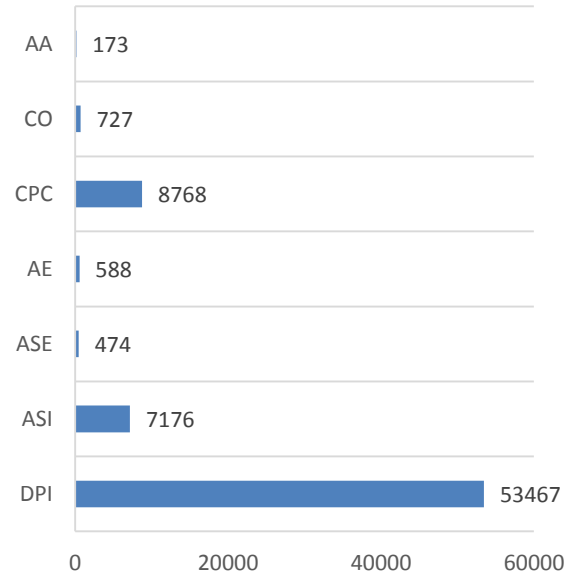
Graphique 26 : Evolution des autorisations spéciales pour le commerce extérieur



Graphique 27 : Evolution de la délivrance des C.P.C et des C.O



Graphique 28 : Répartition des documents de commerce délivrés en 2022



4. LA PROMOTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Points saillants :

- Baisse de 17,9% des dossiers de demandes de titres de propriété industrielle ;
- Augmentation de 40% des demandes de brevets.

Commentaires :

Au total, 276 dossiers de demandes de titres de propriété adressées à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) sont enregistrés contre 336 en 2021, soit une baisse de 17,9%. Cette baisse résulte notamment des baisses simultanées des demandes de marques de 19%, des demandes de dessins et modèles industriels de 38,5%, des demandes des noms commerciaux de 37,2% et des demandes de modèles d'utilité de 75%. Cette situation s'explique par la baisse de l'activité économique consécutive aux crises socio-politique et sécuritaire.

Contrairement, sur la même période, les demandes de brevets augmentent de 40%, celles des renouvellements de marques s'accroissent de 150%. Quant aux demandes des annuités de brevets, elles sont en hausse de 266,7% alors que les demandes de certificat de non radiation et attestation de non déchéance s'accroissent de 200%.

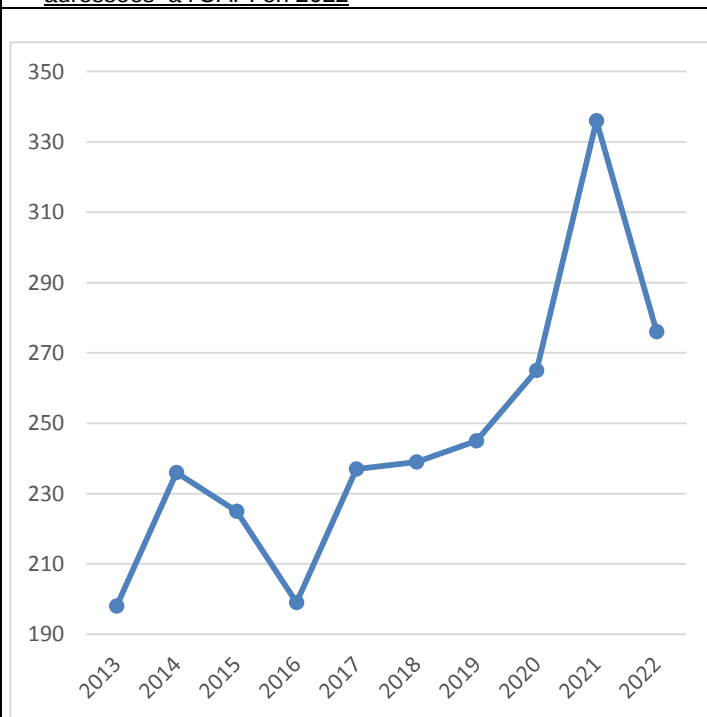
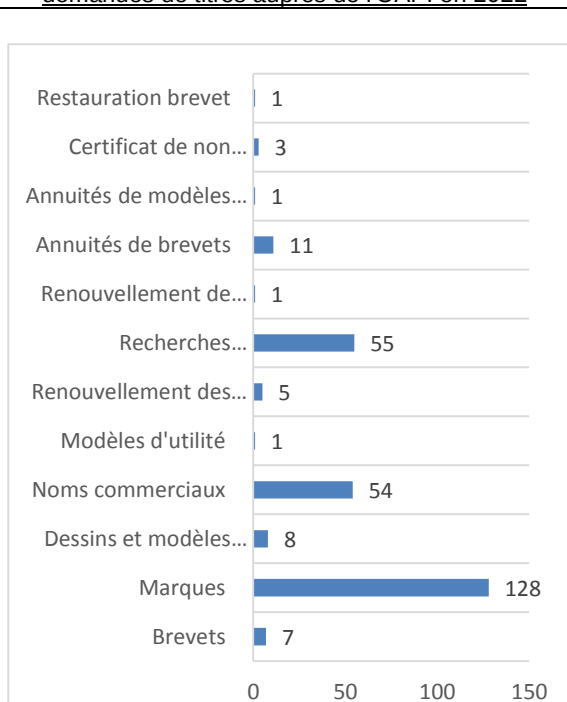
Le nombre de demandes de titres de propriété entre 2013 et 2022 a une évolution à la hausse. Le nombre de demandes de titres s'est accru de 39,4% par rapport à 2013. Les actions de sensibilisation à travers les formations en matière de propriété intellectuelle pourraient expliquer cette évolution. Cependant, il est nécessaire de renforcer ces actions de sensibilisation et de formation pour maintenir cette tendance à la hausse. Le taux de croissance annuel moyen des demandes de titres est de 9,5%.

Source : Centre national de la propriété industrielle

Les données concernent uniquement les demandes qui sont acheminées par le CNPI et ne prennent pas en compte les demandes envoyées à l'OAPI par les mandataires ou les particuliers eux-mêmes. Aussi, elles ne prennent en compte les droits de propriété littéraire et artistique dont le BBDA a la charge au plan national.

Tableau 08 : Demandes de titres adressées à l'OAPI

	Valeurs en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Brevets	7	40,0	600,0
Marques	128	-19,0	300,0
Dessins et modèles industriels	8	-38,5	166,7
Noms commerciaux	54	-37,2	-60,3
Modèles d'utilité	1	-75,0	-66,7
Renouvellement des marques	5	150,0	-28,6
Recherches d'Antériorités	55	-11,3	450,0
Renouvellement de nom commercial	1	0,0	0,0
Restauration de marques	0		-100,0
Annuités de brevets	11	266,7	450,0
Annuités de modèles d'utilité	1		
Obtentions Végétales	0		
Indications Géographiques	0	-100,0	
Certificat de non radiation et attestation de non déchéance	3	200,0	
Restauration brevet	1		
Registre spécial marque	0		
Ensemble	276	-17,9	39,4

Graphique 29 : Evolution de l'ensemble des demandes de titres adressées à l'OAPI en 2022**Graphique 30 : Répartition de l'ensemble des demandes de titres auprès de l'OAPI en 2022**

5. LA NORMALISATION ET LA PROMOTION DE LA QUALITE

Points saillants :

- Hausse de 5,1% du nombre de contrôles métrologiques effectués ;
- 58,6% des distributeurs routiers contrôlés sont conformes.

Commentaires :

Au cours de l'année 2022, l'agence enregistre une hausse de 5,1% des contrôles métrologiques effectués sur les instruments de mesure comparativement à 2021. En effet, cette variation est principalement imputable à l'augmentation de 70,4% des contrôles sur les balances électroniques, de 18,3% sur les compteurs volumétriques et 13,4% des sondes de température. Cependant, sur la même période, une baisse des contrôles a été enregistrée sur les bascules à romaine (8,9%), les ponts bascules (3,9%) et les doseuses pondérales (66,7%).

Les contrôles métrologiques ont concerné 65,5% les distributeurs routiers et 19,8% les bascules à romaine contre respectivement 64,5% et 22,8% en 2021. De ces contrôles, il ressort que seuls 58,6% des distributeurs routiers sont conformes contre 74,5% en 2021. En ce qui concerne les bascules à romaine, le niveau de conformité est de 96,1% contre 93,2% en 2021. Cette hausse montre que les actions de contrôle prennent effet dans le temps et interpellent sur l'impérieuse nécessité d'intensifier ces contrôles afin de protéger le consommateur.

Relativement au respect des normes en matière de qualité, 9 771 contrôles et analyses de qualité ont été effectués durant l'année 2022 contre 10 472 l'année précédente, soit une baisse de 6,7%. Ces contrôles ont concerné à 90,4% les matériaux de construction. Par ailleurs, 38 normes ont été élaborées en 2022 contre 14 en 2021 et relatives à l'adressage et aux produits du bâtiment et génie civil.

En 2022, les contrôles métrologiques ont représenté 28% du volume des activités contre 26% en 2021. Quant aux analyses et contrôles de qualités, elles sont restées constantes (36%) pour 2022 et 2021.

Source : Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité

Tableau 09 : Contrôles métrologiques effectués par type d'instruments de mesure

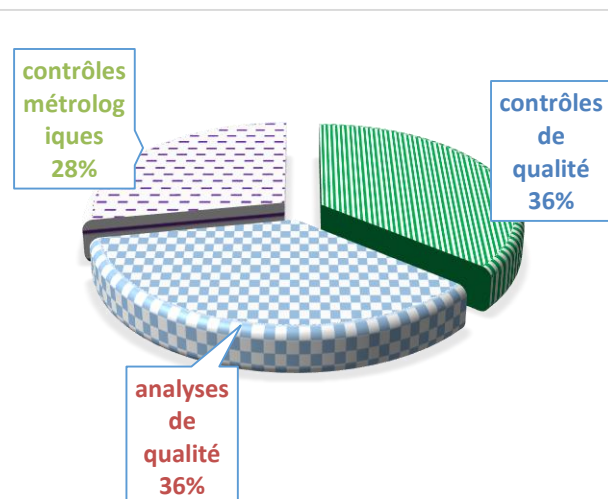
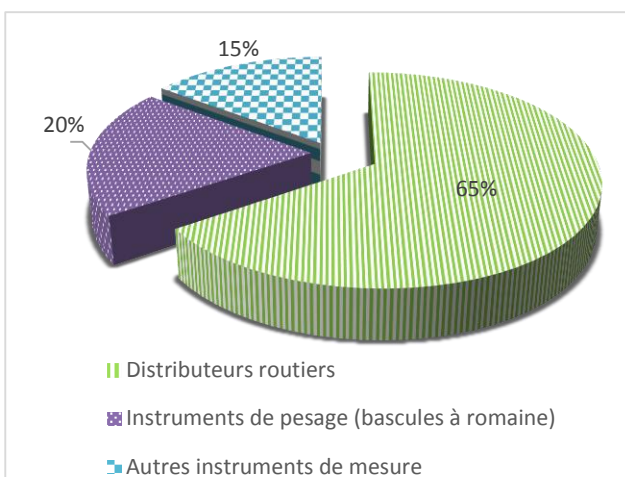
	Valeurs en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Distributeurs routiers	4 935	4,6	69,4
Compteurs volumétriques	71	18,3	77,5
Instruments de pesage (basculs à romaine)	1 492	-8,9	19,1
Balances électroniques	719	70,4	461,7
Ponts bascules	49	-3,9	113,0
Doseuses pondérales	43	-66,7	-55,7
Masses	56		-13,8
Pèse-essieux	3	0,0	
Sonde de température	169	13,4	
Ensemble	7 537	5,1	66,8

Tableau 10 : Contrôles de qualité effectués par type de produits

	Valeurs 2022	Variation / 2021(%)	Variation / 2013 (%)
Pneumatiques et chambres à air	123	-15,8	668,8
Matériaux de construction	8 831	19,5	8391,3
Bouteilles de gaz	38	-24,0	81,0
Carbure	0	-100,0	-100,0
Piles électriques	94	-71,6	
Sachets en plastique et vaisselles, articles de ménage, d'hygiène ou de toilette en plastique	192	-1,5	19100,0
Huile de pétrole	166	-77,2	-33,3
Tissus	23	-62,3	
Appareils et instruments de pesage et de mesurage	33	-86,9	1550,0
Jouets et articles pour jeux de société	11	-93,5	1000,0
Pesticides et engrais	39	-85,8	
Appareils électroménagers	65	-88,8	
Equipements d'énergie solaire	156	-46,0	
Ensemble	9 771	-6,7	2367,4

Tableau 11 : Analyses de qualité effectuées par type de produits

	Valeurs 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Pneumatiques	123	-15,8	200,0
Matériaux de construction	8831	19,5	713,9
Bouteilles de gaz	38	-24,0	8,6
Carbure	0	-100,0	-100,0
Piles électriques	94	-71,6	
Sachets en plastique et vaisselles, articles de ménage, d'hygiène ou de toilette en plastique	192	-1,5	156,0
Huile de pétrole	166	-77,2	-57,4
Tissus	23	-62,3	-85,2
Appareils et instruments de pesage et de mesurage	33	-86,9	13,8
Jouets et articles pour jeux de société	11	-93,5	57,1
Pesticides et engrais	39	-85,8	
Appareils électroménagers	65	-88,8	
Equipements d'énergie solaire	156	-46,0	
Ensemble	9 771	-6,7	435,7

Graphique 31 : Répartition des opérations de contrôles réalisées par l'ABNORM en 2022**Graphique 32 : Répartition des contrôles métrologiques effectués en 2022**

6. LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

6.1. L'Indice de prix de production de l'industrie

Points saillants :

- Variation en dents de scie des prix de production de l'industrie ;
- Hausse des prix de production de l'industrie, en glissement annuel.

Commentaires :

L'indice de prix de production de l'industrie (IPPI) enregistre une hausse au cours des trois premiers trimestres de l'année 2022 et fléchit au dernier. En effet, d'un niveau d'indice de 130,3 au premier trimestre, il atteint la valeur de 142,4 au troisième trimestre et se stabilise à 140,1 en fin d'année, soient des variations respectives de (+4,1%), (+6,5%) et (-1,6%). Cette évolution de l'indice est essentiellement entraînée par les prix de production dans les « industries manufacturières ⁵ » et des industries extractives.

En glissement annuel, tous les quatre trimestres de l'année 2022 affichent une hausse rapport à l'année 2021. Autrement dit, les industries ont fonctionné avec des prix de production en hausse de 12,3% et 14,8% comparativement à l'année 2021 en ce qui concerne les deux premiers trimestres.

De façon spécifique, la hausse (+4,1%) des prix de production au premier trimestre est portée par les fabrications de produits chimiques (+19,9%) et les autres industries manufacturières (+14,5%). Cette hausse a été atténuée par une légère baisse de 0,3% du prix de production dans les « imprimeries et reproduction d'enregistrement ».

Au second trimestre, bien que les prix de production dans le « travail de caoutchouc et du plastique » baissent de 1,9%, la hausse de prix enregistrée est tirée par celles dans l'égrenage de coton (+13,4%) et la fabrication de produits chimiques (+8,1%).

Au troisième trimestre, la hausse des prix de production de l'industrie de 6,5% est soutenue par l'augmentation de 34,7% des prix dans la fabrication des produits à base de tabac et 14,0% dans le travail du caoutchouc et du plastique.

Au dernier trimestre, la baisse du prix de production (1,6%) est imputable à la fabrication de produits à base de tabac (44,1%) et à l'imprimerie et reproduction d'enregistrements (18,3%), bien qu'une hausse de 119,5% du prix de production ait été enregistrée dans le travail de caoutchouc et du plastique.

Source : DGESS/MDICAPME à partir des données de l'Institut national de la statistique et de la démographie

⁵ Les industries de transformation de biens (les industries agroalimentaires, les industries de fabrication de textiles et articles d'habillements)

Tableau 12 : Evolution de l'indice trimestriel de prix de production de l'industrie par type d'industries

	2022				Variations (%)			
	T1	T2	T3	T4	T1/T4-1	T2/T1	T3/T2	T4/T3
Égrenage du coton	163,1	184,9	191,2	184,8	9,5	13,4	3,4	-3,3
Extraction de minerais métalliques	144,1	148,4	165,4	164,1	3,7	3,0	11,5	-0,8
Activités de soutien aux industries extractives	157,3	160	160	160	0,8	1,7	0,0	0,0
Fabrication de produits alimentaires	132,1	134,9	138,6	132,7	8,1	2,1	2,7	-4,3
Fabrication de boissons	100	100	100	100	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	134,6	134,6	181,3	101,3	0,0	0,0	34,7	-44,1
Activités de fabrication de textiles	100,4	100,5	100,1	100,1	0,1	0,1	-0,4	0,0
Fabrication d'articles d'habillement	104,4	104,4	104,4	100	0,0	0,0	0,0	-4,2
Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage et de chaussures	115,1	115,1	115,1	115,1	9,4	0,0	0,0	0,0
Travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles	101,2	103,7	103,7	103,7	1,2	2,5	0,0	0,0
Fabrication du papier et du carton	115,9	116,3	113,3	113,3	0,3	0,3	-2,6	0,0
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	108,8	111,7	111,7	91,3	-0,3	2,7	0,0	-18,3
Fabrication de produits chimiques	130,2	140,7	135,9	135,7	19,9	8,1	-3,4	-0,1
Travail du caoutchouc et du plastique	114,5	112,3	128	280,9	0,7	-1,9	14,0	119,5
Fabrication de matériaux minéraux	93,7	94,7	94,7	94,7	3,9	1,1	0,0	0,0
Métallurgie	116	116,7	113,9	113,4	7,6	0,6	-2,4	-0,4
Fabrication d'ouvrages en métaux	102,6	102,7	103,3	103,3	1,0	0,1	0,6	0,0
Fabrication d'équipements électriques	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de meubles et matelas	104,2	104,3	103	100,7	0,3	0,1	-1,2	-2,2
Autres industries manufacturières	148,3	148,3	148,3	148,3	14,5	0,0	0,0	0,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	100	100	100	100	0,0	0,0	0,0	0,0
Captage, traitement et distribution d'eau	100	100	100	100	0,0	0,0	0,0	0,0
Total industries	130,3	133,7	142,4	140,1	4,1	2,6	6,5	-1,6

Tableau 13 : Evolution de l'indice trimestriel de prix de production de l'industrie par type d'industries (en glissement annuel)

	2022				Glissement annuel (%)			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Égrenage du coton	163,1	184,9	191,2	184,8	11,9	26,9	25,9	24,0
Extraction de minerais métalliques	144,1	148,4	165,4	164,1	12,8	16,1	23,2	18,1
Activités de soutien aux industries extractives	157,3	160,0	160,0	160,0	19,2	21,2	11,7	2,6
Fabrication de produits alimentaires	132,1	134,9	138,6	132,7	23,0	22,6	17,1	8,6
Fabrication de boissons	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits a base de tabac	134,6	134,6	181,3	101,3	0,0	0,0	34,7	-24,7
Activités de fabrication de textiles	100,4	100,5	100,1	100,1	0,1	0,2	-0,2	-0,2
Fabrication d'articles d'habillement	104,4	104,4	104,4	100,0	4,4	4,4	2,7	-4,2
Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage et de chaussures	115,1	115,1	115,1	115,1	26,1	26,1	9,4	9,4
Travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles	101,2	103,7	103,7	103,7	1,2	3,7	3,7	3,7
Fabrication du papier et du carton	115,9	116,3	113,3	113,3	1,2	1,6	-1,9	-1,9
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	108,8	111,7	111,7	91,3	7,3	10,2	2,7	-16,3
Fabrication de produits chimiques	130,2	140,7	135,9	135,7	19,9	29,6	25,1	25,0
Travail du caoutchouc et du plastique	114,5	112,3	128,0	280,9	-7,3	-9,1	14,2	147,1
Fabrication de matériaux minéraux	93,7	94,7	94,7	94,7	3,8	5,0	5,0	5,0
Métallurgie	116,0	116,7	113,9	113,4	15,0	15,7	12,9	5,2
Fabrication d'ouvrages en métaux	102,6	102,7	103,3	103,3	2,5	2,6	3,2	1,7
Fabrication d'équipements électriques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de meubles et matelas	104,2	104,3	103,0	100,7	4,2	4,3	3,6	-3,1
Autres industries manufacturières	148,3	148,3	148,3	148,3	14,5	14,5	14,5	14,5
Production et distribution d'électricité et de gaz	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Captage, traitement et distribution d'eau	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total industries	130,3	133,7	142,4	140,1	12,3	14,8	16,9	11,9

7. COMMERCE

7.1. Le commerce extérieur

Points saillants :

- Solde commercial déficitaire de 680,1 milliards de francs CFA ;
- Baisse de 24,9% du taux de couverture.

Commentaires :

Les échanges de marchandises du Burkina Faso avec le reste du monde enregistrent une hausse de 17,4% en 2022 pour se situer à 6 363,9 milliards de francs CFA et ce, malgré un contexte international marqué par une instabilité géopolitique et un contexte national difficile du fait de la crise sécuritaire.

Cette dynamique des échanges résulte essentiellement de la hausse des importations. En effet, les importations augmentent en 2022 de 34,8% pour se stabiliser à 3 522,0 milliards de francs CFA tandis que les exportations elles sont en hausse de 1,3% et s'établissent à 2 841,9 milliards de francs CFA sur la même période.

Contrairement aux deux dernières années, la balance commerciale du Burkina Faso présente en 2022, un solde déficitaire de 680,1 milliards de francs CFA. Cela s'explique par l'allègement des mesures barrières sanitaires dû à la Covid-19 qui a permis la reprise normale des échanges commerciaux mondiaux. Le taux de couverture, qui est le rapport entre les exportations et les importations de biens, baisse et s'établit 80,7% contre 107,4% en 2021.

Quant au degré d'ouverture qui traduit la dépendance du pays vis-à-vis du système commercial mondial, il passe de 24,8% en 2021 à 27,0% en 2022, soit une hausse de 9,1 points de pourcentage.

Sur la période 2013-2022, les recettes des exportations enregistrent une hausse continue avec un taux d'accroissement moyen de 9,8%. Quant aux dépenses liées aux importations, elles s'accroissent avec un taux moyen de 7,3% sur la même période.

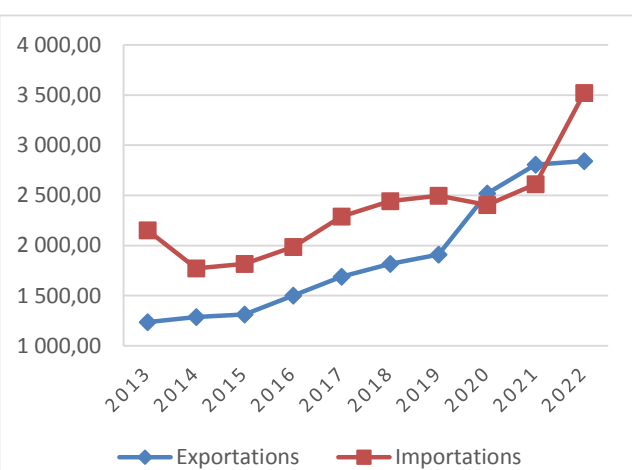
Avec 52,2% le continent européen demeure le principal partenaire aux échanges commerciaux avec le Burkina Faso. Il est suivi de l'Asie (22,5%), de l'Afrique (20,4%), de l'Amérique (4,3%) et de l'Océanie (0,5%). Sa part dans les échanges commerciaux s'élève à 52,2% du commerce global. Cette part enregistre une baisse de 0,4% par rapport à 2021.

<u>Source</u> : Institut national de la statistique et de la démographie
--

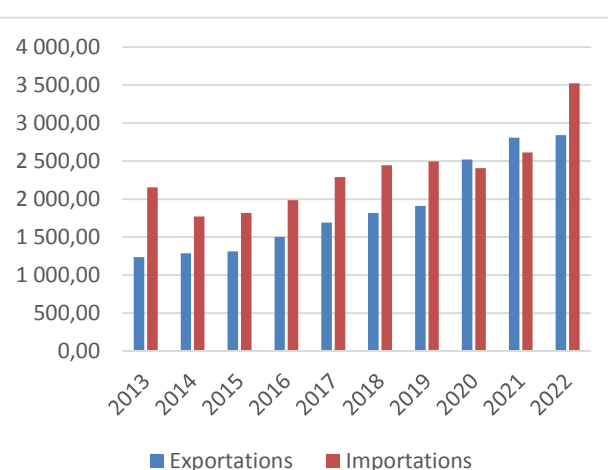
Tableau 14 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de FCFA)

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Exportations	2 841,90	1,3	130,0
Importations	3 522,00	34,8	63,7
Balance commerciale	-680,1	-451,4	-22,5

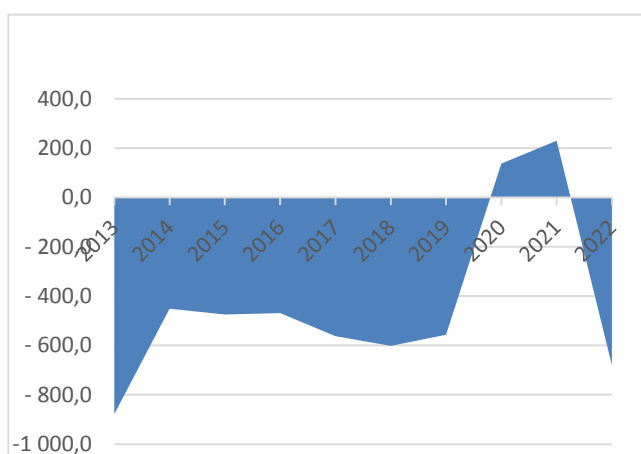
Graphique 33 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de F CFA)



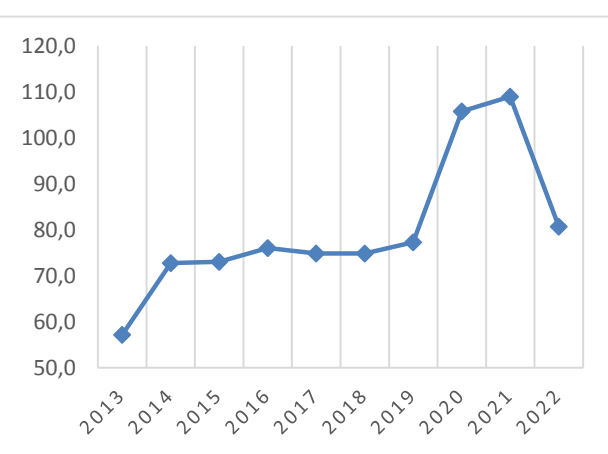
Graphique 34 : Evolution des importations et des exportations (en milliards de F CFA)



Graphique 35 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de F CFA)



Graphique 36 : Evolution du taux de couverture de la balance commerciale (en %)



7.2.1 Principaux produits exportés

Points saillants :

- Baisse de 3,4% des exportations d'or ;
- Hausse de 63,3% des exportations intra-africaines.

Commentaires :

Les exportations du Burkina Faso en 2022 sont principalement composées de produits miniers et de produits agricoles. Ces exportations se composent en grande partie de l'or non monétaire (73,8%), suivi du coton (10,4%) et des noix de cajou en coques (2,6%). Ces trois produits représentent 86,8% des recettes d'exportation.

Comparativement à 2021, les exportations de l'or non monétaire ainsi que le minerai de zinc sont en baisse respectivement de 3,4% et 60,5%. Cette situation s'explique par les différents arrêts de fonctionnement de certaines sociétés minières (Kalsaka, Samtenga, Youga, Ouaré, Batié, Taparko et Perkoa). Les exportations du ciment portland réalisent une forte croissance de 158,4% principalement en direction du Mali. Quant aux produits agricoles, ils enregistrent tous une augmentation des exportations en 2022. Il s'agit notamment de la noix et de l'amande de cajou 39,3%, le coton de 17,4% et des graines de sésame 20,1%.

Les exportations en valeur du Burkina Faso par continent connaissent globalement une augmentation comparativement à celles de 2021, passant ainsi de 2 806,1 milliards de francs CFA à 2 841,9 milliards de francs CFA. Aussi l'Europe demeure la première destination en termes d'exportations avec une valeur de 2 111,1 milliards de francs CFA, soit 74,3% de la valeur totale des exportations. La part des autres continents est de 14,5% pour l'Afrique, 10,2% pour l'Asie et 1,0% pour l'Amérique. Par ailleurs, les exportations à destination de l'Afrique sont en hausse de 63,3% en 2022.

Les destinations des exportations du Burkina Faso sont principalement la Suisse (68,9%), le Mali (6,6%), les Emirats Arabes Unis (4,3%), Singapour (3,8%), la Côte d'Ivoire (3,7%), la France (2,1%).

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

Tableau 15 : Evolution des principaux produits exportés selon la nomenclature CTCl (en milliards de F CFA)

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)	% des exportations en 2022
Or et alliages d'or à usage non monétaire	2 099,1	-3,4	186,4	73,9%
Coton (non compris les linters) en masse	295,8	17,4	28,2	10,4%
Noix de cajou fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées	89,7	39,3	249,0	3,2%
Ciments Hydrauliques	50,8	157,9		1,8%
Graines de sésame	41,9	20,1	-47,4	1,5%
Minerais de zinc, même enrichis	34,6	-60,5		1,2%
Total des exportations	2 841,9	1,7	142,3	100,0%

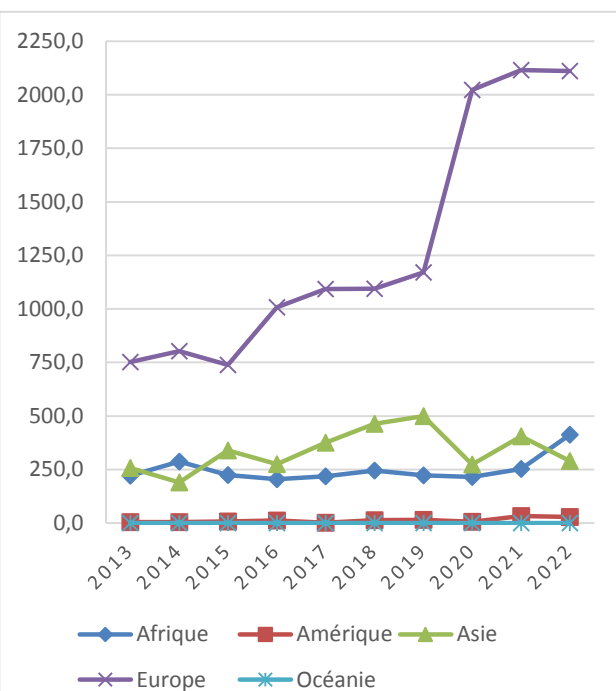
Tableau 16 : Evolution des principaux produits exportés selon la nomenclature CTCl (en milliers de tonnes)

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Ciments Hydrauliques	1 041,2	158,9	-
Coton (non compris les linters) en masse	268	3,8	-7,0
Dolomie, brute, dégrossie ou simplement débitée par sciage	160	-32,2	824,9
Farines de graines et de fruits oléagineux, non déshuilés, sauf celle de moutarde	139,6	34,4	-26,9
Noix de cajou fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées	122,2	32,5	48,3
Graines de sésame	58,9	-3,8	-47,9
Tourteaux de coton et autres résidus solides de graines de coton	58,6	1,2	158,1

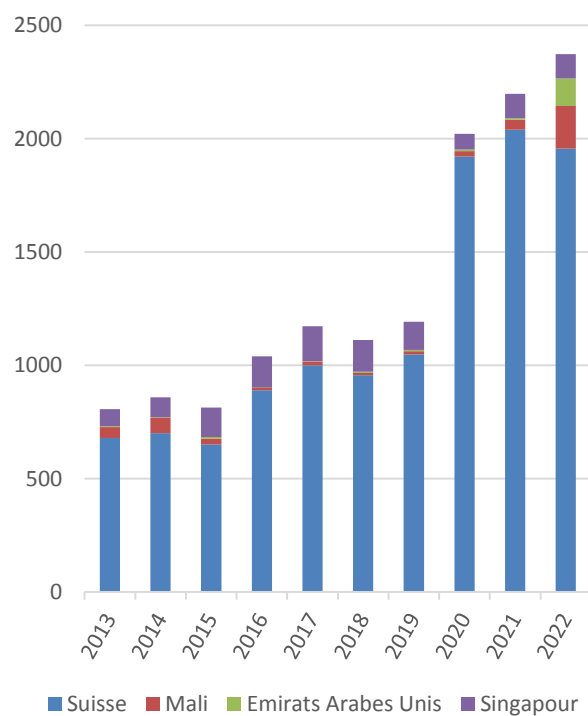
Tableau 17 : Evolution des exportations par continent (en milliards FCFA)

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Afrique	412,7	63,3	86,7
Amérique	28,3	-13,7	444,2
Asie	289,7	-28,5	12,4
Europe	2 111,0	-0,2	180,9
Océanie	0,1	-50,0	-66,7
Ensemble	2 841,9	1,3	130,0

**Graphique 37 : Evolution des exportations par continent
(en milliards FCFA)**



**Graphique 38 : Evolution des exportations selon les
principaux pays de destination des produits Burkinabè
(en milliards FCFA)**



7.2.2 Principaux produits importés

Points saillants :

- L'Europe demeure le premier fournisseur du Burkina Faso ;
- Augmentation de 30,1% des importations en provenance des pays africains ;

Commentaires :

En 2022, les importations du Burkina Faso s'élèvent à 3 522,0 milliards de F CFA avec un accroissement de 34,8% par rapport à 2021. Les principaux produits importés sont : les Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes de pétrole ou de minéraux (32,1%) ; les Médicaments pour la médecine humaine ou vétérinaire contenant d'autres substances (3,5%) ; les Ciments hydrauliques (3,1%) ; l'Energie électrique (2,4%) et le Propane et butane liquéfiés (2,3%).

En 2022, l'Europe se hisse au premier rang des fournisseurs du Burkina Faso avec une part de 34,4% de la valeur totale des marchandises importées. L'Asie se classe en deuxième position avec 32,5%, suivie de l'Afrique (25,1%), de l'Amérique (7,0%) et l'Océanie (0,9%).

Les importations du Burkina Faso en provenance des pays africains en valeur connaissent une hausse de 30,1% en 2022 par rapport à celles de 2021. La Côte d'Ivoire (42,0%), le Ghana (21,6%) et le Togo (13,9%) sont les trois premiers fournisseurs du Burkina Faso en 2022, suivis de l'Afrique du Sud (4,1%) et du Maroc (4,0%).

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

Tableau 18 : Evolution des principaux produits importés (en milliards FCFA)

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)	% des importations en 2022
Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes de pétrole ou de minéraux bit	1 130,7	89,7	113,6	32,1
Médicaments pour la médecine humaine ou vétérinaire contenant d'autres substances	123,4	15,9	41,5	3,5
Ciments hydrauliques	108,8	2,9	102,2	3,1
Energie électrique	85,2	4,8		2,4
Propane et butane liquéfiés	80,8	25,7		2,3
Brisures de riz	71,4	100,0	131,1	2,0
Voitures automobiles a tous moteurs pour le transport des personnes	66,8	-15,9	30,0	1,9
Autre froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	59,2	42,3		1,7
Sérums d'animaux ou de personnes immunisés ; vaccins microbiens	52,1	171,4		1,5
Fil machine	50,0	15,7	71,8	1,4
Total des importations	3 522,0	34,8	63,7	100,0

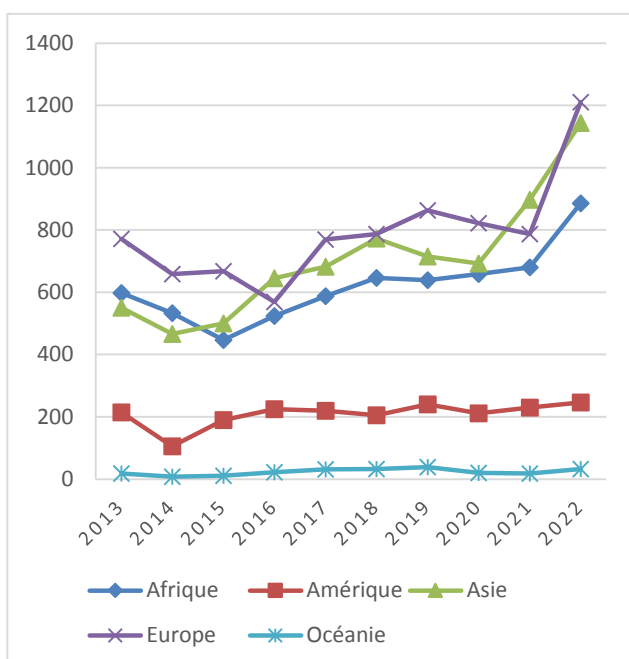
Tableau 19 : Evolution des importations des produits de grande consommation (en milliers de tonnes)

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Brisures de riz	609,6	156,6	156,8
Farine de froment ou de méteil	12,4	-59,6	-77,9
Huiles de palme	50,6	102,4	-20,7
Ciments hydrauliques	2 008,8	-15,8	89,7
Sucres raffinés et autres produits du raffinage du sucre ou betterave bruts, sol	71,8	33,0	-47,4

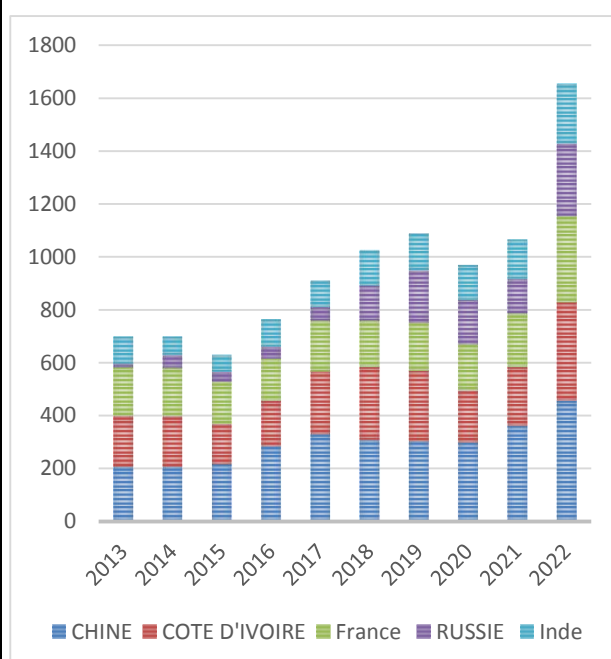
Tableau 20 : Evolution des importations par continent (en milliards FCFA)

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Afrique	885,6	30,1	48,2
Amérique	246,7	7,4	15,3
Asie	1 144,0	27,5	107,7
Europe	1 211,1	53,8	57,1
Océanie	32,0	78,8	73,0
Indéterminés	2,7		
Ensemble	3 522,0	34,8	71,6

Graphique 39 : Evolution des importations par continent (en milliards FCFA)



Graphique 40 : Evolution des importations selon les principaux pays de provenance des produits (en milliards FCFA)



7.2. Le commerce intérieur

7.2.1. Prix de détail de céréales sur quelques marchés

Point saillant :

- Hausse généralisée des prix moyens des principales céréales.

Commentaires :

L'analyse des marchés au cours de l'année 2022 montre une aggravation de la hausse généralisée des prix des céréales sur les marchés. Cela s'explique par la baisse de la production locale due à la persistance de l'insécurité dans certaines régions, la mauvaise répartition de la pluviométrie sur l'ensemble du pays, la réduction des flux entrants de céréales provenant des pays côtiers (Côte d'Ivoire, Bénin, Ghana), et aux effets de la crise Russo-Ukrainienne. Le prix moyen du kilogramme de sorgho blanc enregistre une hausse de 64,4% à Bobo-Dioulasso, 63,9% à Ouagadougou, 57% à Dori et 56,9% à Banfora par rapport à 2021.

En ce qui concerne le mil, le prix moyen du kilogramme en 2022 a connu une augmentation de 61,3% à Banfora, 57,3% à Ouagadougou, 54,2% à Bobo-Dioulasso et 44% à Dori.

Le maïs blanc a également connu une augmentation de prix sur l'ensemble des marchés. Son prix moyen au kilogramme a connu une augmentation en 2022 de 42,4% à Manga, 34,7% à Fada, 33,9% à Ouagadougou et 31% à Dori par rapport à 2021.

Pour ce qui concerne le riz importé, on enregistre pour l'année 2022 une hausse du prix moyen du kilogramme de 19,8% à Ouagadougou 8,4% à Bobo-Dioulasso, 3,3% à Léo.

<u>Source</u> : Institut national de la statistique et de la démographie Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire

Tableau 21 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du sorgho blanc (en FCFA/kg) dans quelques villes

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Ouagadougou	390	63,9	75,7
Dori	369	57,0	93,2
Banfora	309	56,9	78,6
Bobo-Dioulasso (Niénéta)	309	64,4	103,3

Tableau 22 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du mil (en FCFA/kg) dans quelques villes

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Banfora	413	61,3	67,2
Ouagadougou	412	57,3	77,6
Dori	406	44,0	67,8
Bobo-Dioulasso (Niénéta)	387	54,2	77,5

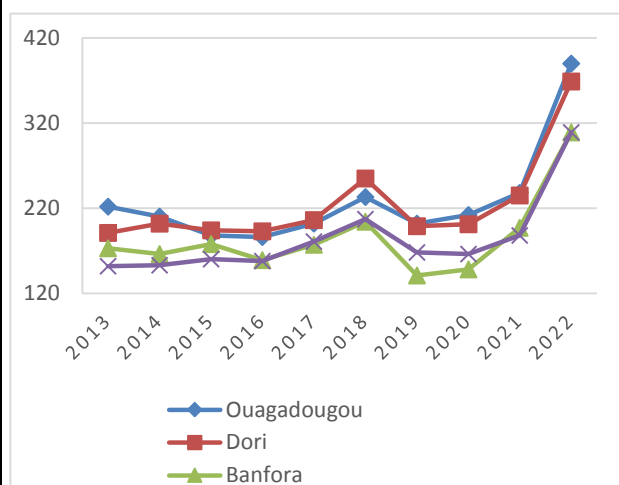
Tableau 23 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du maïs blanc (en FCFA/kg) dans quelques villes

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Dori	325	31,0	66,7
Ouagadougou	292	33,9	87,2
Fada N’Gourma	287	34,7	86,4
Manga	272	42,4	74,4

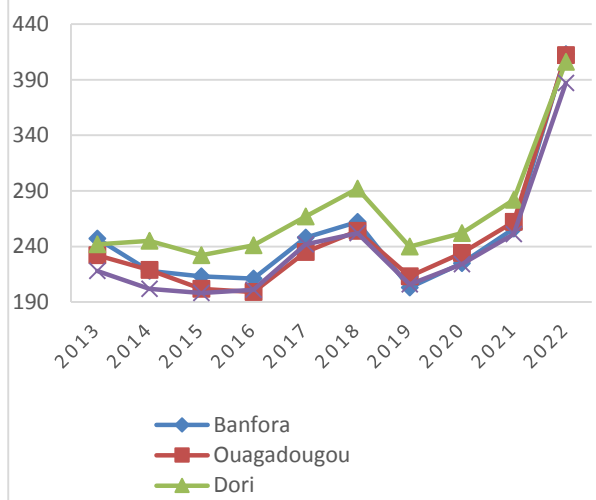
Tableau 24 : Evolution des prix moyens annuels à la consommation du riz importé 25% brisures (en FCFA/kg) dans quelques villes

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Ouagadougou	479	19,8	19,2
Bobo-Dioulasso (Niénéta)	441	8,4	12,8
Dori	435	4,6	8,8
Léo	413	3,3	4,8

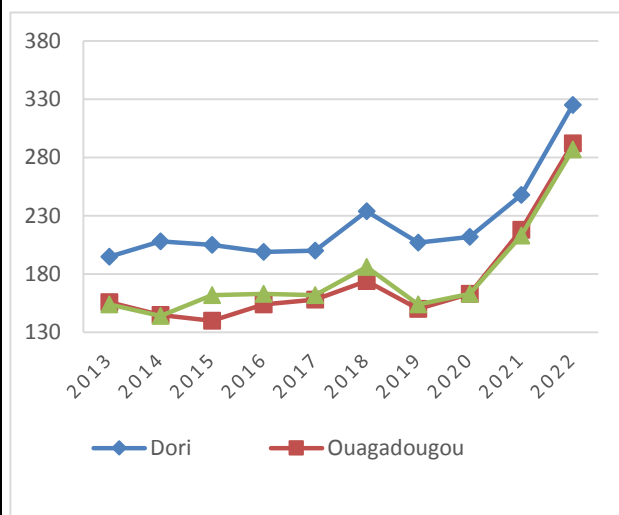
Graphique 41 : Evolution des prix du sorgho blanc (en FCFA/ kg) dans quelques villes



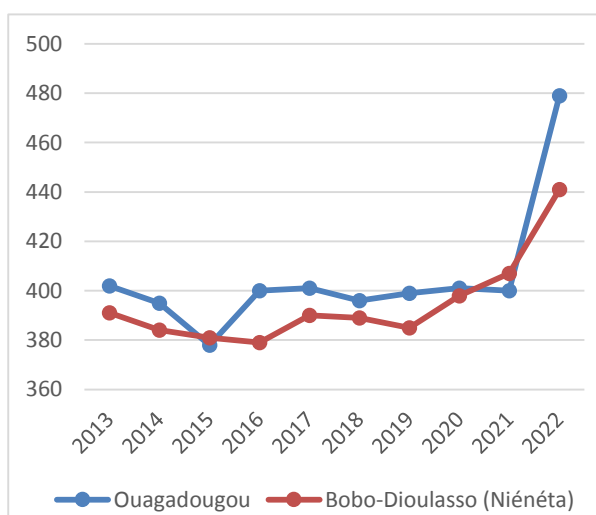
Graphique 42 : Evolution des prix du mil (en FCFA/ kg) dans quelques villes



Graphique 43 : Evolution des prix du maïs blanc (en FCFA/ kg) dans quelques villes



Graphique 44 : Evolution des prix du riz importé 25% brisures (en FCFA/ kg) dans quelques villes



7.2.2 Prix de bétail sur quelques marchés

Points saillants :

- Variation des prix moyen de certaines espèces de bétail sur certains marchés.

Commentaires :

Au cours de l'année 2022, les prix moyens du bétail sur les différents marchés connaissent des variations comparativement à l'année 2021. En ce qui concerne le Taurillon/génisse, on constate une légère augmentation des prix moyens sur deux (02) marchés, Kaya (9,9%) et Pouytenga (2,9%). Les prix moyens du Taurillon/génisse baissent sur les autres marchés.

Quant au taureau/bœuf, les prix moyens évoluent différemment en fonction des marchés en 2022. Ainsi, sur sept (07) marchés analysés, trois (03) connaissent une baisse du prix à savoir, Gorom-Gorom (10,7%), Youba (8, 9%) et Bobo-Dioulasso (3,5%). Les autres marchés connaissent des hausses.

Pour le bélier mossi, ses prix moyens enregistrent une hausse sur tous les marchés. Le marché de Kaya affiche la plus forte variation de prix avec +58,2% et celui de Bobo-Dioulasso, la plus faible avec +6,1%.

Concernant la chèvre-mossi, les prix sont en hausse sur les trois (03) marchés en 2022 par rapport à 2021. Les hausses sont comprises entre 1,2% et 65%. Seul le marché de Bobo-Dioulasso connaît une baisse de 11,7%.

Source : Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques

Tableau 25 : Evolution des prix moyens annuels du Taurillon/ Génisse bon état (en milliers de FCFA/tête) dans quelques marchés

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Youba	253,7	-11,4	20,9
Kaya	234,3	9,9	18,9
Ouagadougou	216,7	-0,3	-7,3
Bobo-Dioulasso	200,4		-31,7
Pouytenga	197,5	2,9	-9,9
Gorom-Gorom	188,3	-14,3	11,4
Fada N’Gourma	170,4	-0,7	-14,1

Tableau 26 : Evolution des prix moyens annuels du Taureau/bœuf bon état (en milliers de FCFA/tête)

	Valeur en 2022	Variation/ 2021 (%)	Variation/ 2013 (%)
Ouagadougou	463,4	10,7	60,9
Pouytenga	457,5	10,7	18,0
Youba	421,8	-8,9	13,7
Kaya	412,8	3,6	17,4
Fada N’Gourma	376,2	6,6	-1,0
Bobo-Dioulasso	341,9	-3,5	12,6
Gorom-Gorom	288,8	-10,7	8,8

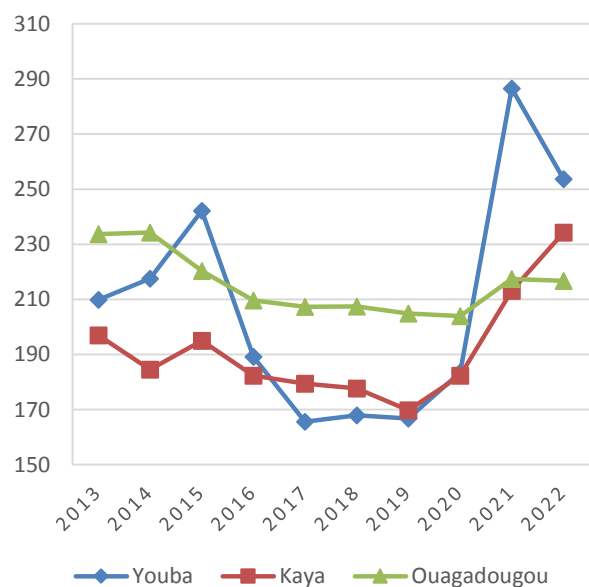
Tableau 27 : Evolution des prix moyens annuels du Bélier mossi bon état (en milliers de FCFA/tête)

	Valeur en 2022	Variation/ 2021 (%)	Variation/ 2013 (%)
Youba	109,8	22,1	114,0
Pouytenga	104,9	32,6	199,7
Ouagadougou	101,3	37,3	66,6
Kaya	86,7	58,2	131,2
Gorom-Gorom	79,0		
Fada N’Gourma	68,0	6,4	33,6
Bobo-Dioulasso	55,6	6,1	44,8

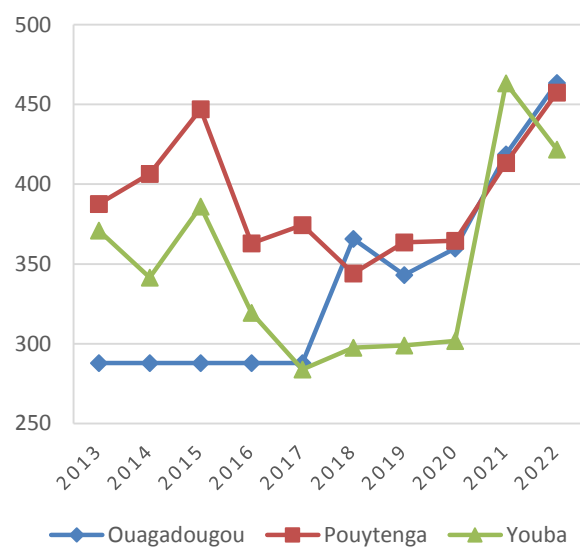
Tableau 28 : Evolution des prix moyens annuels de la Chèvre mossi en bon état (en milliers de FCFA/tête)

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Ouagadougou	51,8	65,0	113,2
Youba	42,1	9,6	57,7
Gorom-Gorom	33,1		
Kaya	30,8	10,0	36,9
Pouytenga	27,8	6,9	29,9
Bobo-Dioulasso	26,3	-11,7	19,5
Fada N’Gourma	25,8	1,2	24,6

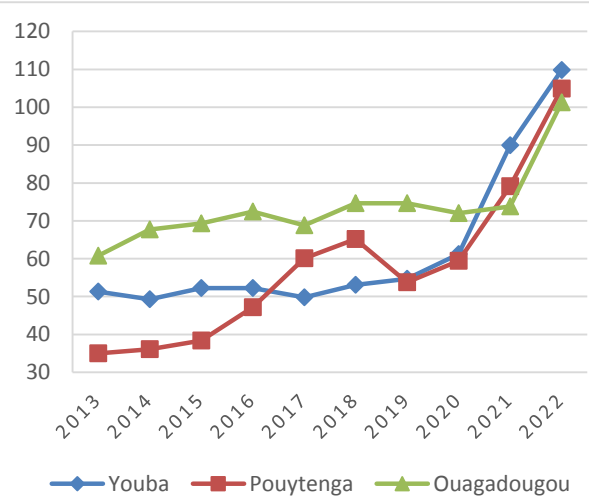
Graphique 45 : Evolution des prix moyens annuels du Taurillon/ Génisse bon état (en milliers de FCFA/tête)



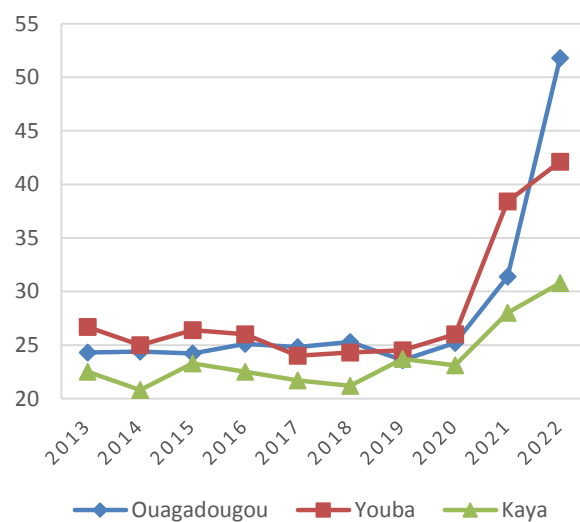
Graphique 46 : Evolution des prix annuels du Taureau/bœuf bon état (en milliers de FCFA/tête)



Graphique 47 : Evolution des prix moyens annuels du Bélier mossi bon état (en milliers de FCFA/tête)



Graphique 48 : Evolution des prix moyens annuels de la Chèvre mossi en bon état (en milliers de FCFA/tête)



7.2.3. Prix des hydrocarbures

Points saillants :

- Hausse des prix de vente à la pompe ;
- Le prix de vente du gaz est resté stable.

Commentaires :

Les prix de vente à la pompe des hydrocarbures liquides augmentent au cours de l'année 2022. Cette hausse du prix s'explique par la variation du cours du baril de pétrole sur le marché international. Les hausses sont comprises entre 17,7 % et 80,5% suivant le type d'hydrocarbures. A Ouagadougou, le prix du Super 91 augmente de 22,3% et vendu à un prix moyen de 750 F CFA le litre. Le prix du gasoil connaît une augmentation considérable de 24,3 % et celui du mélange affiche une hausse de 17,7%.

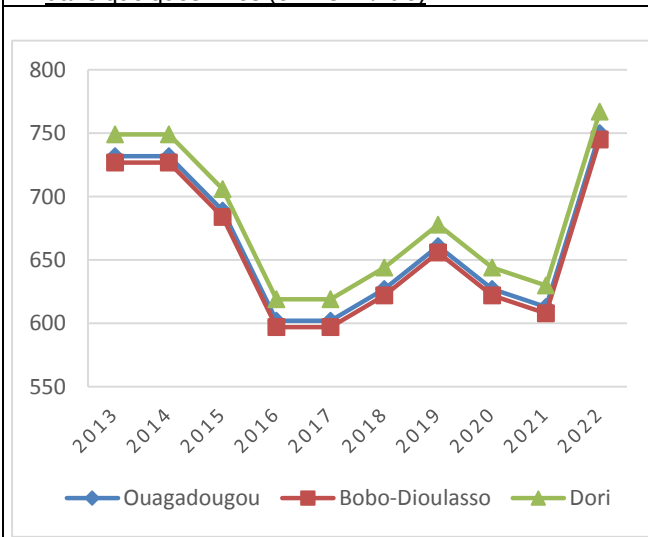
Cependant, le prix du gaz butane reste stable malgré les variations de prix à l'international. La bouteille de 12,5kg qui est vendu à 5 500 F CFA et le prix moyen de la bouteille de 6 kg demeure à 2000 F CFA à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Source : Société nationale Burkinabè d'hydrocarbures

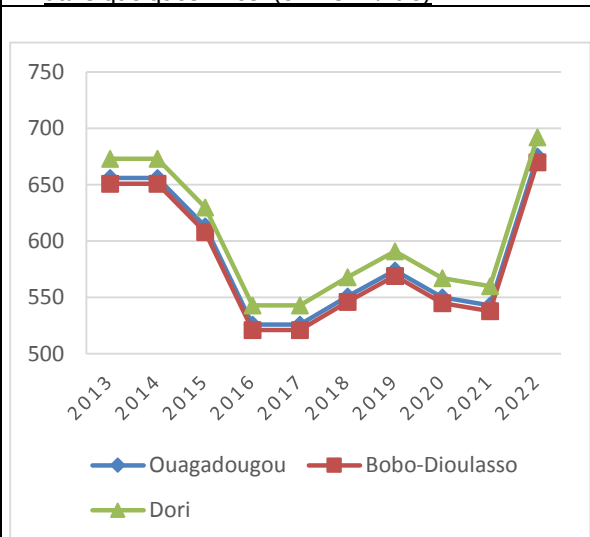
Tableau 29 : Variation du prix de vente à la pompe du litre d'hydrocarbures à Ouagadougou en FCFA

	Valeur en 2022	Variation/ 2021 (%)	Variation/ 2013 (%)
Super 91	750	22,3	2,5
Pétrole	980	80,5	60,7
Gasoil	675	24,3	2,9
Mélange	731	17,7	-3,8
Gaz (6kg)	2000	0,0	0,0
Gaz (12,5kg)	5500	0,0	10,0

Graphique 49 : Evolution des prix de vente du super 91 dans quelques villes (en FCFA/litre)



Graphique 50 : Evolution du prix de vente du gasoil dans quelques villes (en FCFA/litre)



7.2.4. L'Indice harmonisé des prix à la consommation

Points saillants :

- Hausse de 14% du niveau général des prix des produits ;
- Flambée de 23,9% des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées ;
- Hausse de boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiant 10,2%.

Commentaires :

L'année 2022 est marquée par une augmentation du niveau général des prix à la consommation de l'ordre de 14% contre une hausse de 3,9% précédemment. Cette inflation est imputable au renchérissement des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+23,9%), mais aussi des « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiant » (10,2%).

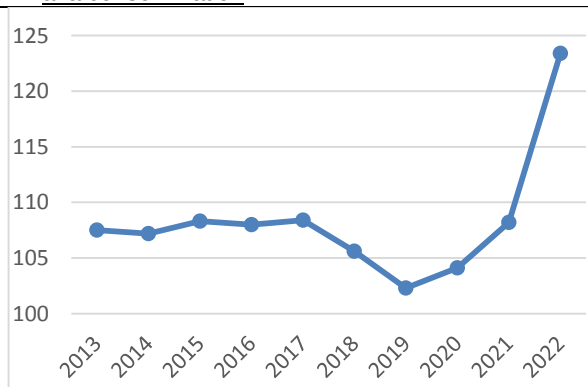
Pour les produits alimentaires et boissons non alcoolisées, la hausse des prix s'explique par l'augmentation significative de ceux des céréales suite à la mauvaise campagne agricole 2021-2022 et au problème sécuritaire que traverse le pays. En ce qui concerne les boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiant, la hausse des prix tire ses origines de la situation sécuritaire.

<u>Source</u> : Institut national de la statistique et de la démographie

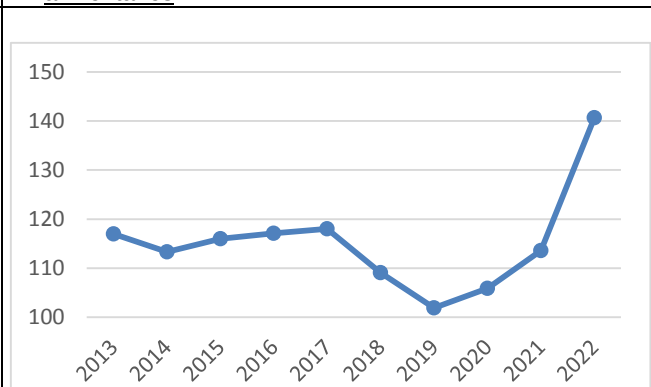
Tableau 30 : Variations moyennes annuelles de l'indice des prix à la consommation par fonction de 2016 à 2022

	base 100 en 2014						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
I- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,009	0,008	-0,075	-0,066	0,039	0,073	0,239
II- Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	0,007	0,006	0,269	0,026	0,002	0,047	0,102
III- Articles d'habillement et chaussures	0,001	0,001	-0,015	0,008	0,000	0,001	0,003
IV- Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	-0,007	-0,003	-0,179	0,011	-0,015	0,021	0,023
V- Meubles, articles de ménage et entretien	-0,002	0,003	0,029	0,002	0,001	-0,001	0,020
VI- Santé	0,003	0,000	-0,010	0,001	0,000	0,002	0,000
VII- Transports	-0,041	-0,014	-0,069	0,019	-0,005	-0,004	0,049
VIII- Communication	0,000	0,000	0,749	-0,122	0,002	0,000	-0,001
IX- Loisirs et culture	0,004	0,001	0,064	-0,022	-0,001	0,001	0,002
X- Enseignement	0,004	0,005	-0,051	0,017	0,021	0,015	0,032
XI- Restaurants et hôtels	-0,002	0,037	-0,115	0,019	0,003	0,008	0,016
XII- Biens et services divers	0,001	0,003	-0,048	0,005	0,001	0,002	0,009
Ensemble	-0,003	0,004	-0,026	-0,031	0,018	0,039	0,140

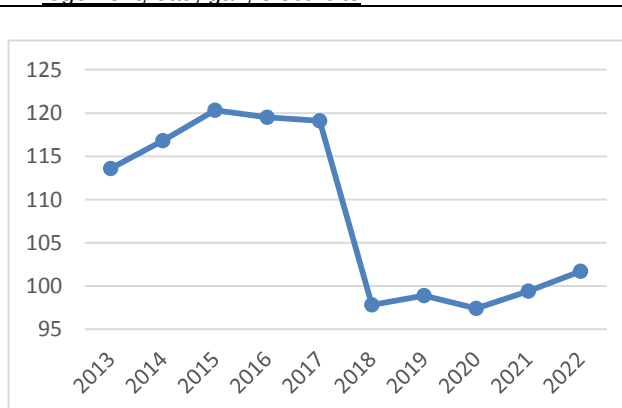
Graphique 51 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation



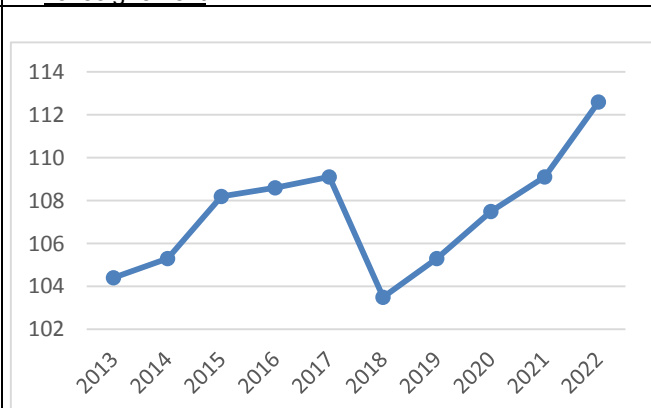
Graphique 52 : Evolution de l'indice des prix des produits alimentaires



Graphique 53 : Evolution de l'indice des prix du logement, eau, gaz, électricité



Graphique 54 : Evolution de l'indice des tarifs de l'enseignement



7.2.5. L'abattage et la transformation du bétail

Points saillants :

- Hausse de 11,9% du nombre de carcasses contrôlées dans les abattoirs ;
- Baisse des ventes journalières moyennes de toutes les espèces à Bobo-Dioulasso de 9,3% ;

Commentaires :

Au total 2,5 millions de carcasses toutes espèces confondues ont été contrôlées dans les différents abattoirs et aires d'abattage du Burkina Faso en 2022. Soit une hausse de 11,9% par rapport à l'année 2021. Les carcasses contrôlées sont principalement constituées de caprins (60,7%), d'ovins (15,5%), de bovins (14,9%) et de porcins (7,9%). Les carcasses d'asins, de camelins et d'équins représentent chacune moins de 1% du total des carcasses contrôlées. Seul l'abattage des caprins enregistre une hausse de 25,7%.

Le nombre moyen journalier de carcasses d'animaux toutes espèces confondues vendu à l'abattoir de Ouagadougou qui est de 335 en 2022 reste stable par rapport à celui de 2021. Les carcasses vendues sont principalement constituées de caprins (3,0%), d'ovins (23,0%), de bovins (69,3%) et de porcins (4,8%).

En ce qui concerne l'abattoir de Bobo-Dioulasso, en moyenne 524 carcasses sont vendues par jour au cours de l'année écoulée. Ce chiffre est en baisse comparativement à celui de 2021 de 9,3%. En 2022, les ventes journalières moyennes de bovins et de porcins connaissent une baisse relativement faible de 4,6% et 6,5% respectivement. Par contre, celles des ovins et des caprins sont plus prononcées et respectivement de 13,9% et 10,5%.

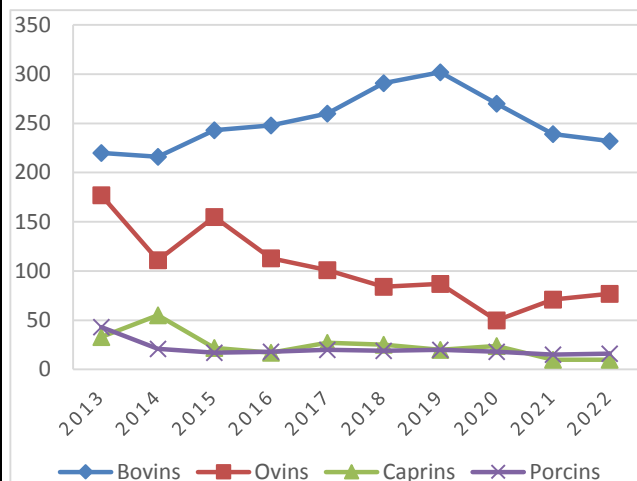
Source : - DGESS du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques

- Abattoir frigorifique de Ouagadougou
- Abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso

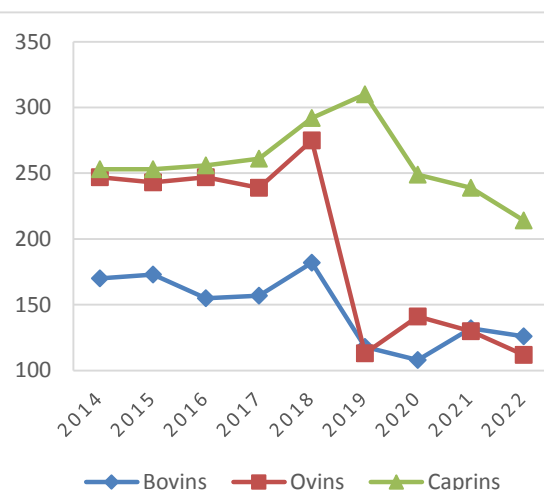
Tableau 31 : Evolution des abattages contrôlés par espèces (en carcasses) (en milliers)

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Asins	22,5	-6,3	44,2
Bovins	368,5	-5,5	48,0
Camelins	0,8	-50,0	14,3
Caprins	1 497,5	25,7	38,4
Equins	0,4	-33,3	100,0
Ovins	383,0	-2,3	-1,3
Porcins	195,6	-5,3	-0,7
Ensemble	2 468,3	11,9	27,7

Graphique 55 : Evolution des ventes moyennes par jour à l'abattoir de Ouagadougou selon les espèces (têtes)



Graphique 56 : Evolution des ventes moyennes par jour à l'abattoir de Bobo-Dioulasso (en carcasses)



8. L'ARTISANAT

Points saillants :

- Hausse du chiffre d'affaires du VAO de 50,2% ;
- Hausse des commandes locales de 192,8%.

Commentaires :

Durant l'année 2022, le Village Artisanal de Ouagadougou (VAO) a enregistré un chiffre d'affaires de 245,2 millions de francs CFA, soit une hausse de 50,2% par rapport à l'année précédente. Les ventes en ateliers, en salle d'exposition, sur commandes locales et sur commandes extérieures représentent respectivement 61,1% ; 21,7% ; 8,2% et 9,1% des ventes totales.

La hausse du chiffre d'affaires enregistrée en 2022 provient de la hausse des ventes en salle d'exposition de 21,8%, sur les commandes locales de 192,9% et en ateliers de 92,9%. Seules les ventes sur commande extérieure (exportations) régressent de 36,8% est due à la crise sécuritaire que traverse le pays.

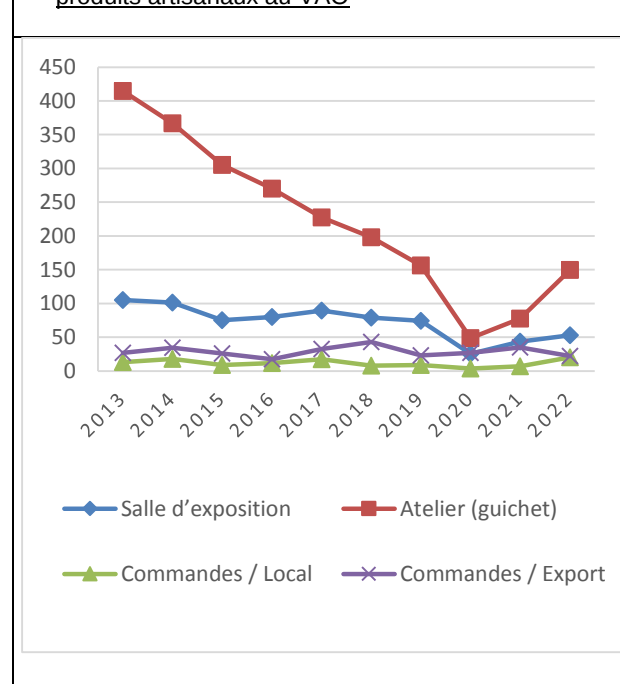
Les effets conjugués de la crise sanitaire (Ebola et la Covid19) et de la crise sécuritaire sont significatifs sur les ventes des produits artisanaux du VAO. En effet, sur les dix dernières années, exceptées les ventes locales qui enregistrent une augmentation de 55,4%, les autres catégories de ventes ont tous connu une baisse.

<u>Source</u> : Le Village artisanal de Ouagadougou
--

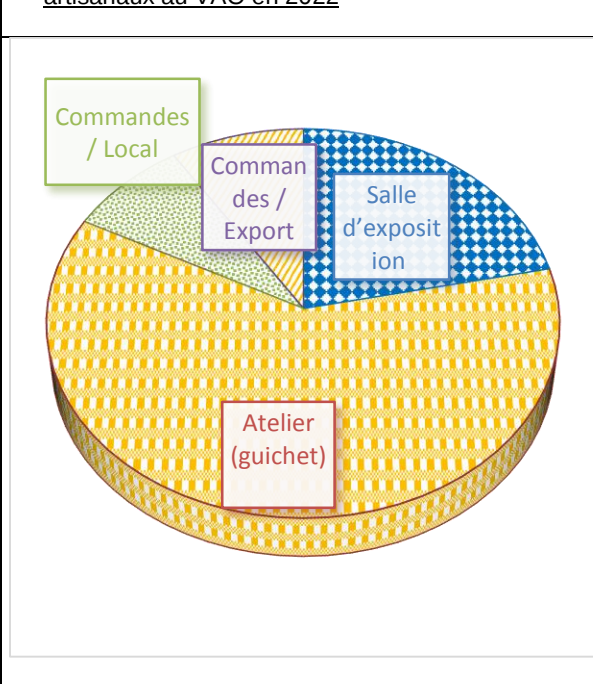
Tableau 32 : Evolution des ventes des produits artisanaux au VAO

	Valeur en 2022	Variation / 2021 (%)	Variation / 2013 (%)
Salle d'exposition	53,1	21,8	-49,6
Atelier (guichet)	149,7	92,9	-63,9
Commandes / Local	20,2	192,8	55,4
Commandes / Export	22,2	-36,8	-18,1
Ventes totales	245,2	50,2	-56,2
Part artisans	219	52,5	-56,1
Marge de l'Administration	26,2	33,7	-56,8

Graphique 57 : Evolution par type de ventes des produits artisanaux au VAO



Graphique 58 : Répartition des ventes des produits artisanaux au VAO en 2022



Annexes

Glossaire des termes utilisés

Abattages contrôlés :

Ensemble des animaux de toutes espèces qui sont abattus dans les abattoirs et aires d'abattages et dont les carcasses sont présentées aux agents inspecteurs du Ministère en charge de l'élevage et de celui en charge de la santé humaine impliqués à cette tâche. Cette procédure vise essentiellement à satisfaire aux normes de sécurité alimentaire.

Asins :

Ensemble des animaux communément appelés « ânes ».

Balance commerciale :

Compte qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour établir la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire ; si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou que la balance commerciale est déficitaire.

Bélier :

Ovin mâle entier de plus de 15 mois ayant au moins deux (02) dents adultes.

Bouc :

Caprin mâle entier de plus de 15 mois ayant au moins deux (02) dents adultes.

Bovins :

Ensemble de ruminants de grande taille appelés communément « bœufs ».

Camelins :

Ensemble des animaux communément appelés « chameaux ».

Canins :

Ensemble des animaux appelés communément « chiens ».

Caprins :

Ensemble des animaux appelés communément « chèvres ».

Chèvre :

Caprin femelle de plus de 15 mois. C'est une femelle ayant commencé sa carrière de reproduction.

Chiffre d'affaires :

Montant total des ventes réalisées au cours d'une période donnée (jour, mois, trimestre, semestre, année, etc.).

Entreprise individuelle :

Entreprise non financière qui n'a pas la forme juridique de société. Elle appartient généralement à un individu ou à une famille et ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant.

Entreprise :

Unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

Une entreprise peut avoir plusieurs établissements.

Etablissement :

Entreprise ou partie d'entreprise située en un lieu unique et dans laquelle une seule activité de production (non auxiliaire) est exercée, ou dans laquelle la majeure partie de la valeur ajoutée provient de l'activité de production principale.

Indicateur du développement humain (IDH) :

Indicateur composite mesurant les résultats moyens obtenus au niveau de trois dimensions fondamentales du développement humain : une vie longue et en bonne santé, la connaissance et un niveau de vie décent.

Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) :

Mesure l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages entre deux périodes. Il s'agit d'un indice de type Laspeyres calculé mensuellement. L'indice annuel est une moyenne simple des indices élémentaires mensuels. Il est dit harmonisé car sa méthodologie est commune à tous les pays de l'UEMOA.

Indice de prix de production de l'industrie (IPPI) :

Mesure l'évolution des prix de transaction des biens et services industriels (biens fabriqués ou transformés et services industriels fournis ou sous traités) des unités industrielles résidentes au Burkina Faso. Il s'agit d'un indice de type Laspeyres, calculé en base mobile conformément aux nouvelles recommandations internationales des nations unies. L'indice est produit à un rythme trimestriel, sa publication est harmonisée à tous les pays de l'UEMOA.

Investissements directs étrangers (IDE) :

Achats de titres d'entreprises par des agents non-résidents afin d'obtenir "un intérêt durable et la capacité d'exercer une influence dans la gestion". Ils peuvent prendre la forme d'une création d'entreprise, du rachat d'une entreprise existante, ou encore d'une simple prise de participation dans le capital d'une entreprise, à condition que cela permette d'obtenir un pouvoir de décision effectif dans la gestion.

Prix constants :

Prix en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une donnée de base ou de référence.

Prix courants :

Prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont alors dits en valeur nominale.

Produit intérieur brut (PIB) :

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Productivité du personnel :

Rapport entre la valeur ajoutée et l'effectif du personnel. Il mesure la part de richesse créée par chaque salarié et permet d'apprécier le niveau de compétitivité de l'entreprise.

Produit intérieur brut par tête :

Rapport entre le PIB et l'effectif de la population.

Société à responsabilité limitée (SARL) :

Société dont la responsabilité est limitée aux apports, et les parts détenues dans le capital ne sont pas librement cessibles. Il faut l'accord de tous les associés.

Société anonyme (SA) :

Société dont le capital est divisé en actions et qui est constituée entre des associés qui tirent les profits ou supportent les pertes à concurrence de leurs apports.

Société d'économie mixte (SEM) :

Société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par l'État ou par des collectivités locales telles que la commune, la région, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'établissements publics et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés.

Société financière :

Société ou quasi-société dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière (intermédiaires financiers) et/ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers).

Société non financière :

Société ou quasi-société dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services marchands non financiers.

Société :

Entité juridique, créée dans le but de produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires. Elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les sociétés exercent leurs activités sous de nombreuses formes juridiques dont les plus fréquentes sont : société, société par action, société de capitaux, société en commandite simple, société de personnes à responsabilité limitée, entreprises publiques, entreprises privées, etc.

Taux d'accroissement naturel de la population :

Différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité. Il mesure l'augmentation d'une population au cours d'une période donnée du fait uniquement des naissances et des décès.

Taux d'inflation :

Indicateur qui mesure l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages. Il est mesuré à travers l'IHPC.

Taux de pression fiscale :

Indicateur représentant le rapport entre le montant des recettes fiscales et le PIB nominal dans une économie. Il définit l'importance relative des prélèvements obligatoires dans l'économie nationale et traduit l'effort de recouvrement des recettes de l'Etat pour faire face à ses charges.

Valeur ajoutée :

Différence entre la production et les consommations intermédiaires. Il s'agit du solde du compte de production.

La valeur ajoutée peut être évaluée nette de la consommation de capital fixe.

Equipe d'élaboration du tableau de bord statistique

Nom et prénom (s)	Fonction	Contacts
GUIGMA / NABI Rakiata	Directrice Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles	nrakiata@yahoo.fr 70 93 79 99 / 76 53 30 55
COMPAORE Serge Eric	Directeur des Statistiques Sectorielles	sergeericompaore@yahoo.fr 70 74 60 70 / 78 10 04 93
BAYALA David		
KINDA Adama		
KABLE Boukary		
Lompo		
GONGO Mahamoudou	Chef de Service de la production des statistiques	gongomahamoudou3@gmail.com 70 33 65 03 / 78 13 72 83

© *Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)*

-